

ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS
La Grande Famille des Bédets Verts à la Hure

Honneur
aux Anciens

Confiance
aux Jeunes



LE CHASSEUR ARDENNAIS



**21 octobre 2021
Martelange**

**La Fraternelle a fêté ses
75 années d'existence
avec les jeunes**



Sous le Haut Patronage de
Sa Majesté le Roi



Plaque commémorative 75/25

75^{ème} anniversaire de la Fraternelle
25^{ème} anniversaire de l'octroi du titre «Royale»

Inaugurée le 21 octobre 2021

Le Collège communal de Martelange
Le Président et les Administrateurs de la Fraternelle Royale
des Chasseurs Ardennais

Résiste et mords !



LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

PRÉSIDENT HONORAIRE

- Colonel BEM e.r. Yvan JACQUES

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT NATIONAL

- LtCol Hre René FABRY
Voie de Liège, 148
B-4053 Embourg
Tél (GSM) 0475 364728
E-Mail : fratcha.pn@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL et SECRÉTAIRE NATIONAL ADJOINT

- Christian ANDRÉ
Av. Général Jacques, 46 b
B-1400 Nivelles
Tél : 067 220823
E-Mail : fratcha.vpn@gmail.com
E-Mail : fratcha.sna@gmail.com

SECRÉTAIRE NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT
Rue Saint Denis, 23
6900 - Marche-en-Famenne
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.sn@gmail.com

TRÉSORIER NATIONAL

- AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE
Bergstraat, 30
B-3078 Meerbeek
GSM : 0475 814424
E-Mail : fratcha.tn@gmail.com
Compte Fraternelle :
IBAN : BE 75 0357 5632 9451
BIC : GEBABEBB

RELATION AVEC LA PRESSE

- LtCol Hre Jean-Paul ASSELMAN
Allée des Mésanges, 6 Bte 12
B-5101 Erpent
Tél : 081 305035 - GSM : 0475 286812
E-Mail : fratcha.presse@gmail.com

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

- Colonel BEM e.r. Jean-Pol CHAUDRON
Rue de Wavremont, 5
B-5330 - Assesse
Tél : 083 656183 - GSM : 0476 351578
E-Mail : fratcha.revue@gmail.com

PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS
Place aux Foires, 17A Bte 11
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313799 - GSM : 0472 480893
E-Mail : fratcha.photographe@gmail.com

ADMINISTRATEURS

- Edmond ANTOINE
(Porte-drapeau national)
Rue des Acacias, 10
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313282
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

- Christian OGER
Rue Saint-Roch, 33
B-6997 Erezée (Soy)
Tél : 0479 956678
E-Mail : fratcha.log@gmail.com

- Joseph PERIN
Rue de la Chouette, 2
B-6900 Marche-en-Famenne (Roy)
Tél : 084 344048 - GSM : 0478 332895
E-Mail : fratcha.pub@gmail.com

- Colonel BEM Eric HARVENT
Rue Fagnoule, 1
B-6971 Champlon
Tél : 0479 825584
E-Mail : fratcha.cons@gmail.com

Le mot du président national

Chers Chasseurs Ardennais, Amies et Amis des Chasseurs Ardennais,

21 octobre 2021 : un grand jour placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi.

Face au monument national des Chasseurs Ardennais, la grande famille des bérets verts à la hure et leurs amis ont commémoré le 75^e anniversaire de la Fraternelle et le 25^e de son élévation au rang de "royale".

Le bourgmestre de Martelange, Monsieur Daniel Waty, et son collègue communal savent les liens émotionnels particuliers qui unissent les Chasseurs Ardennais à leur commune. C'est à Martelange en effet qu'eut lieu, le 10 mai 1940 à l'aube, le premier choc avec l'envahisseur. Merci à Martelange d'avoir voulu apposer sur notre monument national une plaque commémorative qui symbolise cet attachement. Nous lui en sommes reconnaissants, de cette profonde reconnaissance qu'est la mémoire du cœur.

Notre reconnaissance va aussi aux nombreuses personnalités civiles et militaires qui nous ont fait l'honneur de leur présence et de leur adhésion à nos idéaux en fleurissant notre monument.

Enfin, une pensée aux disparus des derniers mois de nos 18 sections, "oubliés" en raison de la situation sanitaire : des fleurs ont été déposées au pied du monument pour marquer notre sympathie aux familles endeuillées.

Pour honorer la mémoire des Anciens et transmettre cette mémoire aux jeunes, nous aurions voulu réunir les jeunes lauréats de nos journées "Citoyen responsable junior" et les derniers vingt Braves de mai 1940 qui font encore partie de notre Fraternelle. Leur âge ne l'a pas permis. Cette journée leur a été dédiée.

Ce sera donc par le truchement de l'ouvrage de René Autphenne : "Les Chasseurs Ardennais à Bodange", réédité pour l'occasion et offert à nos jeunes lauréats, que cette mémoire sera indirectement transmise. Ce témoignage "en direct" de la résistance des Chasseurs Ardennais d'alors symbolise en effet les valeurs fondamentales de citoyenneté qui, aujourd'hui comme hier, sont à la base de leurs actions.

Les familles et enseignants des lauréats présents en nombre nous réconfortent. Qu'ils en soient remerciés. Ils encouragent notre équipe pédagogique, bénévole et déterminée, à poursuivre dans la voie choisie d'activités orientées vers la jeunesse : les informer pour savoir et se souvenir.

Comme il est de tradition en cette fin d'année, je m'adresse à vous tous, chers amis du conseil d'administration et comités des 18 sections, pour que nous continuions ensemble en 2022 à œuvrer pour nos valeurs dans le plus pur esprit ChA.

À toutes et à tous, Chasseurs Ardennais et amis, nous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année 2022.

Résiste et mords ! ▶

Beste Ardennenjäger, Freundinnen und Freunde der Ardennenjäger,

21. Oktober 21 : ein großer Tag, der unter königlicher Schirmherrschaft an den 75ten Geburtstag und der 25 jährigen Erhebung zur Königlichen Gesellschaft der Bruderschaft der Ardennenjäger gedachte.

Starke gefühlsmässige Bande einen die Gemeinde Martelange und die Ardennenjäger. Danke an Herrn Daniel WATY deren Bürgermeister und an sein Kollegium die eine Gedenkplatte an unser Nationaldenkmal anbringen ließen, welche an diesem Tag enthüllt wurde.

Zahlreiche zivile und militärische Persönlichkeiten haben ebenso wie Vertreter unserer 18 Sektionen am Denkmal Blumengebinde hinterlegt, auch im Gedenken an die im letzten Jahr von uns Geschiedenen.

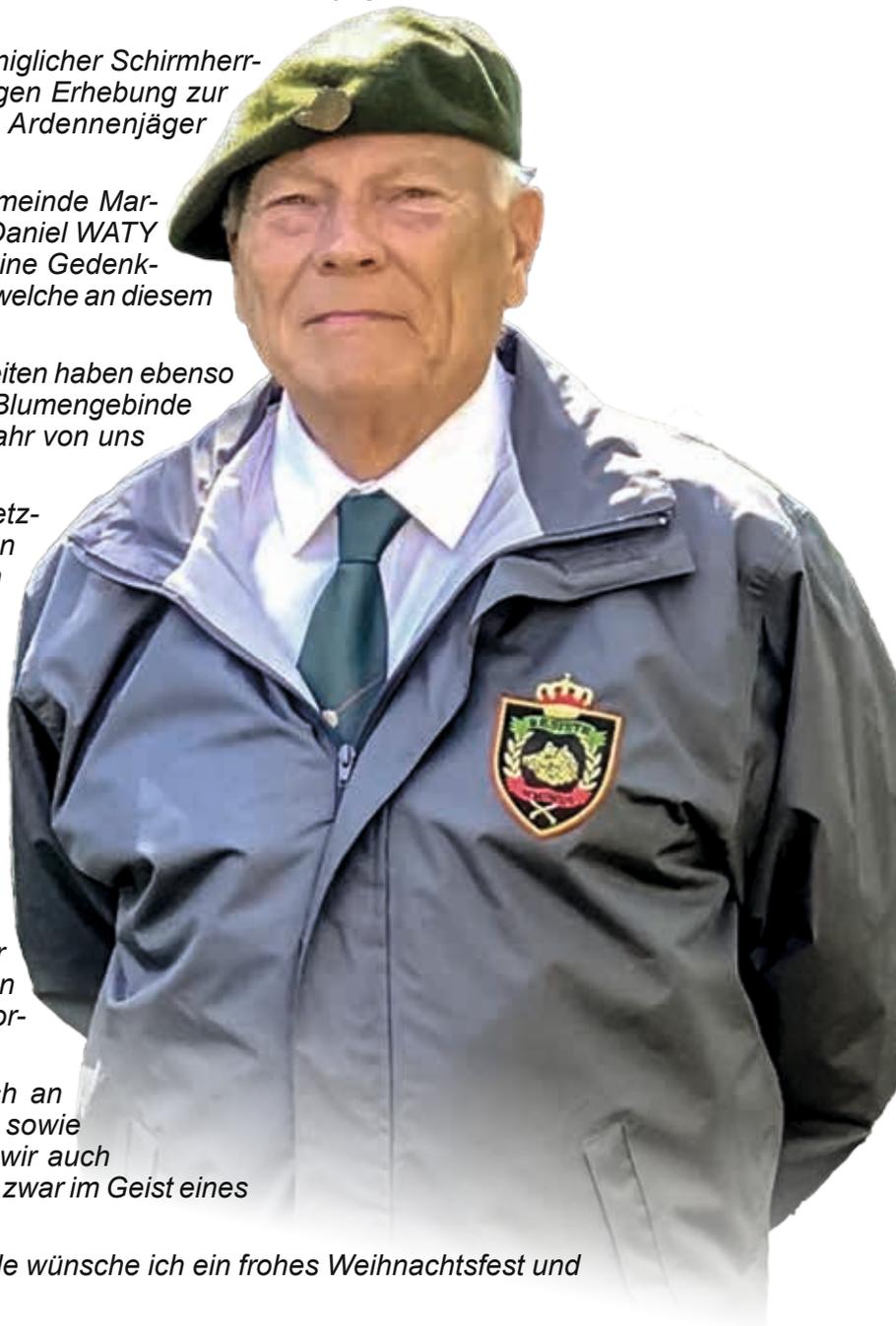
Angesichts ihres hohen Alters konnten die letzten 20 unserer Tapferen vom Mai 40 nicht an den Feierlichkeiten teilnehmen um ihre Erinnerungen an die jungen Preisträger der Tage «Verantwortungsvolle junge Mitbürger» weiterzugeben. Stattdessen wurde ihnen diese Erinnerungen indirekt überreicht, sie erhielten das Buch von René Autphenne : «Les Chasseurs Ardennais à Bodange».

Diese «direkte» Zeugenaussage des Widerstands der Ardennenjäger versinnbildlicht die grundlegenden Werte ihres Verteidigungswillens welche die Grundlage ihrer Handlungsweise war.

Die Familienangehörigen und die Lehrer der Preisträger bestätigen uns in dem eingeschlagenen Weg, uns an die Jugend zu wenden : Sie zu informieren damit sie wissen und sich erinnern.

Jetzt, am Ende des Jahres wende ich mich an euch beste Vorstandsmitglieder des Verbands, sowie die Vorstandsmitglieder der 18 Sektionen damit wir auch 2022 gemeinsam an unseren Werten arbeiten und zwar im Geist eines Ardennenjägers.

Euch allen, Ardennenjäger und deren Freunde wünsche ich ein frohes Weihnachtsfest und ein gesegnetes neues Jahr 2022.



Halten und beißen ! ♦



LE CHASSEUR ARDENNAIS

N° 286 — 4^e trimestre 2021

Revue trimestrielle éditée par l'ASBL

FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

AVEC LE SOUTIEN DE LA



Éditeur responsable : Jean-Pol Chaudron - fratcha.revue@gmail.com

Photos : le Bataillon, les sections, la rédaction, Roland Hellas, Marcel Leblicq et Vincent Bordignon.

Mise en page & infographie : Dominique Pâques - fratcha.graphiste@gmail.com

Impression : db-Group.be – 1070 Anderlecht — Cette revue est tirée à 3.000 Ex

Le n° 287 paraîtra fin mars 2022 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le 17 février 2022 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 288. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .docx ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à fratcha.revue@gmail.com et à fratcha.vpn@gmail.com.

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour les 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre au plus tard.

Point de contact : Laurent Crowin : fratcha.nationale@gmail.com

Site internet : <http://www.fraternellechasseursardennais.be>

Page Facebook : <https://facebook.com/FraternelleRoyaledesChasseursArdennais>

La vie de la Fraternelle

Sommaire

P4 La vie de la Fraternelle

- ◇ 21 octobre 2021 — Martelange
- ◇ 75^e assemblée générale statutaire
- ◇ Médaillés 2020
- ◇ Moorsele — 11 novembre 2021
- ◇ 76^e congrès national à Ham-sur-Heure le 3 avril 2022
- ◇ Ham-sur-Heure

P10 Au Bataillon

- ◇ Nouvelles brèves du Bataillon
- ◇ Le Bataillon a un nouveau caporal de Corps
- ◇ Honneur aux anciens et Confiance aux jeunes avec la 4^e compagnie de Chasseurs Ardennais

P12 Dans les sections

- ◇ Compte-rendu des activités des sections

P25 Le coin évocation

- ◇ Qui se souvient de Oud-Stuivekenskerke ?
- ◇ La Lys, 24-28 mai 1940 – 3^e partie

P28 Le coin info

- ◇ Réédition du livre de René Autphenne "Les Chasseurs Ardennais à Bodange"

P29 Clins d'œil

P30 Fournitures Magasin

- ◇ Comment commander une veste officielle de la Fraternelle ?
- ◇ Fournitures — Boutique

21 octobre 2021 — Martelange

C'est le 21 octobre dernier à Martelange que la Fraternelle a fêté sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi son 75^e anniversaire et le 25^e anniversaire de l'attribution du titre de "Royale".

La première partie des festivités s'est tenue devant le monument national des Chasseurs Ardennais où un détachement du Bataillon rendait les honneurs. La cérémonie débuta par un accueil des invités par le président national. Cet accueil fut suivi d'une allocution prononcée par le bourgmestre de Martelange,



Monsieur Daniel Waty, qui dévoila ensuite avec le président national une plaque commémorative 75/25, don de la commune, apposée sur le côté gauche du monument. Le président national prit alors la parole pour remercier vivement le bourgmestre de son heureuse initiative, pour rappeler l'engagement de la Fraternelle à œuvrer pour que la mémoire des sacrifices endurés par les Chasseurs Arden-

nais en mai 1940, dans la Résistance et dans les missions extérieures ensuite, reste bien vivante et pour inviter enfin les lauréats des journées de formation "Citoyen responsable junior" présents de se rappeler que rien, y compris la paix, n'est jamais définitivement acquis. S'ensuivirent alors des dépôts de gerbes par les autorités d'abord, accompagnées des lauréats présents des journées de formation "Citoyen responsable junior", les sections de la Fraternelle ensuite et le Bataillon enfin. La sonnerie "Last Post" et les hymnes nationaux français et belge clôturèrent cette première partie.



La seconde partie eut lieu à la Maison de Village de Martelange où le président national introduisit la séance et remercia tout particulièrement l'équipe pédagogique bénévole qui dispensa la formation "Citoyen responsable junior". Madame Chantal Billet-Garroi, historienne, rappela ensuite le nombre d'écoles et d'élèves ayant participé à l'opération du même nom, débutée en septembre 2019 et malheureusement interrompue en 2020 en raison de la pandémie de Covid 19. Une médaille, un diplôme et le dernier livre de Monsieur Hugues Wenkin, consacré à la réédition critique de l'ouvrage de René Autphenne intitulé "Les Chasseurs Ardennais à Bodange", furent remis aux lauréats présents. ►

Le verre de l'amitié clôture cette journée anniversaire sobre. Aucun des combattants de 1940 encore en vie n'a malheureusement pu rejoindre la cérémonie en raison de leur grand âge. Mais les pensées de toutes les personnes présentes étaient tournées vers eux, leurs vaillants camarades, les Résistants au béret vert à la hure, ainsi que tous les Chasseurs Ardennais ayant participé aux opérations extérieures depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. ♦



75^e assemblée générale statutaire

Bastogne - 13 novembre 2021

Comme annoncé dans la revue 285, la 75^e assemblée générale statutaire de notre Fraternelle s'est tenue le samedi 13 novembre dernier à Bastogne. Contrairement à l'habitude, en raison des règles sanitaires, la participation a été limitée aux administrateurs, membres des comités de section et quelques invités. Parmi ces derniers, seul avait répondu présent le Colonel BEM e.r. Yvan Jacques, président honoraire de la Fraternelle. Le bourgmestre de la ville de Bastogne s'est du reste fait représenter par Madame Coralie Bonnet, échevine. Le Lieutenant général Jean Chabotier, président d'honneur de la Fraternelle, s'est quant à lui excusé de ne pas pouvoir être présent et a adressé à l'assemblée son fraternel salut.

La journée a commencé en comité très restreint par un dépôt de fleurs au monument



Caporal Cady. À l'issue d'un court défilé en ville, des fleurs ont également été déposées au pied du monument aux Morts de la ville par notre président national, le président de la section de Bastogne-2 ChA et Madame Coralie Bonnet. L'assem-



blée générale s'est ensuite déroulée en l'Espace Jean XXIII. La séance fut introduite par le président national qui, après une minute de silence en mémoire de nos morts de l'année écoulée, céda rapidement la parole à Madame Bonnet. Celle-ci insista sur le fait que les Chasseurs Ardennais sont chez eux à Bastogne et que c'est toujours avec plaisir qu'ils sont accueillis par la ville. Elle souligna par ailleurs le rôle très apprécié des Chasseurs Ardennais grâce à leur implication dans le fonctionnement des centres de vaccination et leur aide à l'issue des terribles inondations de cet été. Enfin, elle rappela que Bastogne était une ville de mémoire ; mémoire que celle-ci s'efforce de transmettre par divers moyens tout comme le fait la Fraternelle, notamment par le biais des journées "Citoyen responsable junior" qu'elle organise bénévolement. Son court laïus fut suivi d'un échange de cadeaux. Vinrent ensuite les traditionnels appel des sections, approbation du PV de l'assemblée générale tenue en 2019, lecture du télégramme transmis à LL MM le Roi et la Reine, rapport des activités 2020, annonce de la 76^e assemblée générale qui se tiendra le 3 avril 2022 à Ham-sur-Heure, annonce des ▶

congrès nationaux des années 2023 et 2024 (Bouillon et Saint-Hubert), rapport du trésorier national et des contrôleurs/vérificateurs aux comptes, décharge de gestion du conseil d'administration et du trésorier national, maintien du montant de la cotisation annuelle à 12 € et annonce du rajeunissement de notre site web. À noter la prolongation, en tant qu'administrateurs, des mandats des Lieutenant-colonel Hre Jean-Paul Asselman et Adjudant-major Hre Alain Defraene et l'admission en tant que nouveaux administrateurs des Colonel BEM Eric Harvent, Adjudant-major e.r. Christian Oger et Adjudant-major de Réserve Joseph Perin.

Monsieur Gérard Messens, de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs (FNAC) français,

fut le premier à recevoir une médaille du mérite de la Fraternelle, la médaille en argent, pour son implication active dans le resserrement

des liens qui unissent Chasseurs à Pied, Alpins et Mécanisés français et les Chasseurs Ardennais. Les



médailles du mérite en or de la Fraternelle ont ensuite été remises au Colonel BEM e.r. Jacques Delpire et à l'Adjudant-major Hre Alain Defraene de la section du Brabant, à Monsieur Julien Davaux de la section du Hainaut et à Monsieur Albin Remy de la section de Bastogne. Bravo aux nouveaux récipiendaires. Pour clôturer la séance, le président national annonça que le conseil d'administration allait se pencher dans les prochains mois sur le financement futur de la Fraternelle, qui pose pour l'instant quelques soucis, et s'atteler effectivement au rajeunissement de notre site web. Il remercia enfin chaleureusement tous les membres du conseil d'administration, des comités de section et de l'équipe pédagogique pour leur implication active dans la vie de la Fraternelle. Sans eux, elle ne pourrait être ce qu'elle est. Un cocktail dînatoire clôtura cette assemblée générale. ♦



Médailles 2020

Médailles d'or

Monsieur	REMY	Albin	Bastogne-2 ChA
Adjudant-major Hre	DEFRAENE	Alain	Brabant
Colonel BEM e.r	DELPIRE	Jacques	Brabant
Monsieur	DAVAUX	Julien	Hainaut
Lieutenant-colonel Res	CAYTAN	Xavier	Régimentaire

Médailles d'argent

Monsieur	FECK	Fernand	Arlon-Attert
Monsieur	JACOBY	Roger	Bastogne-2 ChA
Monsieur	JOIRIS	Jean-Marie	Bastogne-2 ChA
Commandant Res	POUGIN	Jacques	Bouillon
Monsieur	GERARD	Léon	Ciney-Rochefort-Gedinne
Monsieur	DUMONT	Jean-Marie	Huy-6 ChA
Monsieur	HANOTEAU	Adelin	Huy-6 ChA
Monsieur	LACROIX	Guy	Huy-6 ChA
Colonel BEM d'Avi	NOLEVAUX	Pascal	Huy-6 ChA
Adjudant-major	DESAIT	Antoine	Régimentaire
Monsieur	SAUVAGE	Renaud	Régimentaire
Monsieur	FELIX	Yves	St-Hubert
Monsieur	WERY	Raymond	Vielsalm-3 ChA ▶

Médailles de bronze

Monsieur	FIFY	Raymond	Arlon-Attert
Monsieur	MAERTENS	André	Arlon-Attert
Monsieur	GENTGEN	Yvon	Bastogne-2 ChA
Monsieur	NEY	Victor	Bastogne-2 ChA
Monsieur	THOMAS	Robert	Bastogne-2 ChA
Monsieur	BARET	Jacques	Hainaut
Monsieur	HENNAUT	André	Hainaut
Monsieur	REGNIER	Camille	Hainaut
Monsieur	VANDERSTENNE	Claude	Hainaut
Monsieur	BRASSEUR	Michel	Huy-6 ChA
Monsieur	BRASSEUR	Pierre	Huy-6 ChA
Monsieur	de la CHARLERIE	François	Huy-6 ChA
Madame	ENGELS	Isabelle	Huy-6 ChA
Monsieur	LACROIX	Claude	Huy-6 ChA
Monsieur	LEQUEUX	Philippe	Huy-6 ChA
Monsieur	LIZIN	Michel	Huy-6 ChA
Monsieur	RENARD	André	Huy-6 ChA
Monsieur	WATHIEU	Maurice	Huy-6 ChA
1 ^{er} Caporal-chef	BIAGINI	Daniel	Régimentaire
1 ^{er} Caporal-chef	DECRU	Wilfried	Régimentaire
Adjudant-chef	GATOIE	Roland	Régimentaire
Monsieur	HENROTIN	Raphaël	Régimentaire ♦

Moorsele — 11 novembre 2021

L'année dernière, la pandémie nous a empêchés de rendre pleinement hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Cette année, l'ensemble de l'administration communale de Wevelgem a rendu hommage aux sept Chasseurs Ardennais du Bataillon moto qui y sont tombés en mai 1940. Parmi les dix-sept soldats belges tués à Moorsele (Wevelgem – Flandre occidentale) figuraient les Chasseurs Ardennais Charles Baeken, André Bocca, Marcel Gruselle, André Jonet, Jean-Joseph Martin, Louis Salmon et Robert Suray. Ces héros



n'ont pas été oubliés le 11 novembre lors de la commémoration de l'armistice, jour traditionnel où un hommage est rendu aux morts des guerres mondiales. Au monument qui a été dévoilé en leur honneur à Moorsele en 2009, une gerbe a été déposée au nom de la commune de Wevelgem par le bourgmestre, les échevins et le cercle historique local Wibilinga.

Lothaire Vanoverbeke

Merci à nos amis Flamands d'entretenir la mémoire de ceux des nôtres qui sont tombés sur leur sol. ♦

76^e congrès national à Ham-sur-Heure le 3 avril 2022

Convocation

En application de l'article 17.a. des statuts de notre Fraternelle, j'ai l'honneur de vous inviter à la 76^e assemblée générale de notre association.

Elle se tiendra le dimanche 3 avril 2022 à 11 h 30 à Ham-sur-Heure dans le cadre de notre congrès national annuel.

Cet avis tient lieu de convocation.

René Fabry
Président national



Programme et lieux de rendez-vous

Horaire	Programme
8 h 45	Accueil au château de Ham-sur-Heure (chemin d'Oultre Heure, 6120 Ham-sur-Heure — le parking se trouve en face de l'entrée du château).
9 h 30	Défilé (+/- 500 mètres).
10 h	Office religieux (Grand-Place, 6120 Ham-sur-Heure).
10 h 50	Dépôt de fleurs au monument aux Morts (Grand-Place, 6120 Ham-sur-Heure).
11 h	Défilé vers le château.
11 h 30	Assemblée générale au château.
12 h 15	Verre de l'amitié au château.
13 h 15	Mouvement vers la salle de Beignée et banquet (rue de l'église, 25, 6120 Ham-sur-Heure — parking rue Richard Carlier).

Ordre du jour de l'Assemblée générale

- 1• Introduction par le président national.
Allocution du bourgmestre. (À confirmer)
- 2• Appel des sections.
Les sections doivent être représentées par leur président ou délégué mandaté.
- 3• Approbation du PV de l'assemblée générale 2021 de la Fraternelle.
- 4• Lecture du télégramme à Leurs Majestés le Roi et la Reine.
- 5• Rapport d'activités 2021 par le secrétaire national.
- 6• Rapport du trésorier national, situation financière 2021 et budget pour l'exercice 2022.
- 7• Rapport des contrôleurs/vérificateurs aux comptes et décharge du conseil d'administration pour l'exercice 2021.
- 8• Désignation de deux contrôleurs/vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022.
- 9• Fixation de la cotisation pour l'exercice 2022.
- 10• Situation de la revue "Le Chasseur Ardennais".
- 11• Congrès nationaux futurs.
- 12• Divers.
- 13• Remise des médailles d'or du mérite de la Fraternelle.
- 14• Clôture de la 76^e assemblée générale par le président national.
- 15• Brabançonne dans les trois langues nationales et Marche des Chasseurs Ardennais.

Divers



- **Prescriptions administratives**
 - Prix de la journée (café à l'accueil, verre de l'amitié et repas) : **30 €**.
 - **Les inscriptions doivent parvenir au trésorier de VOTRE section pour le 5 mars 2022.** Si vous ne venez pas au repas, merci de le signaler à votre trésorier.
 - **Pour le 10 mars 2022, les sections doivent avoir envoyé leurs inscriptions au trésorier national (En communication : nombre des inscrits au repas et nombre de participants non inscrits au repas).**
- **Transport en bus**

3 endroits de départ :

 - Arlon via N4 (Ramassage Bastogne – Barrière de Champlon – Marche-en-Famenne).
 - Verviers avec prise en charge des sections Huy–6 ChA et Namur.
 - Vielsalm avec prise en charge de la section Ourthe & Aisne.

René Fabry
Président national

François Lambert
Secrétaire national ♦



Au IX^e siècle, le village d'Ham-sur-Heure appartient à l'Abbaye de Lobbes sous l'obédience de la Principauté de Liège. Dès le début du XIII^e siècle, il devient possession de différentes familles seigneuriales (Morialmé, de Mérode) jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. À

la fin du XVIII^e siècle, une abondante population non agricole vivait de petits métiers. La localité ne connaît qu'une faible activité industrielle à la fin du XIX^e siècle (une sucrerie, une scierie mécanique et une tannerie). Deux industries à domicile (clouterie et balles à jouer) occupent une fraction importante de la population.

Le château est implanté en rive droite, dans un méandre de l'Eau d'Heure qui alimentait ses douves. La date de construction d'une première forteresse à Ham-sur-Heure est inconnue. Sa première mention apparaît en 1245. Elle fut considérablement agrandie au XV^e siècle. En 1667 et en 1689, elle subit d'importantes destructions du fait des armées françaises. Une reconstruction partielle, au début du XVIII^e siècle, lui donna un caractère grandiose et moins militaire. Une seconde campagne de travaux au même siècle modifia considérablement sa façade principale. Transformé en hôpital de campagne par les troupes de la révolution française, le château subit alors de graves dégradations. Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, la famille de Mérode, qui était propriétaire depuis 1456, lui redonna un caractère princier dans le goût de l'époque. Son dernier propriétaire, le comte Ch.-H. d'Oultremont, le vendit à la commune d'Ham-sur-Heure en 1952. Le château est à présent le siège de l'administration communale d'Ham-sur-Heure–Nalinnes.

L'église Saint-Martin, de style néo-gothique, a été construite entre 1877 et 1881 sur les plans de l'architecte Jos Schadde, d'Anvers. On peut y admirer plusieurs pièces d'un grand intérêt.

La chapelle Saint-Roch d'Ham-sur-Heure a été classée monument historique en 1950. C'est un archaïque et charmant sanctuaire de style baroque, que précède une petite cour au parvis dallé et emmurillé où l'on pénètre par une grille en fer forgé.

En 1635, une épidémie de peste sévit dans la région. Pour en être préservés, les gens du village prient principalement saint Roch. Pour appuyer leur requête, les habitants organisent des processions. Ils décident de construire une chapelle. La chapelle est achevée en 1638 et Henri Sylvius, vicaire général de l'évêque de Liège, consacre l'autel de la chapelle en l'honneur de la Vierge Marie, de saint François d'Assise (fondateur de l'ordre des Récollets) et de saint Roch.



Le 5 décembre 2012 à Paris, Les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, parmi lesquelles la Procession et Marche Militaire Saint-Roch d'Ham-sur-Heure, sont admises au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Actuellement, les différents pelotons qui

escortent saint Roch s'inspirent des corps d'armée de l'Empire et marchent au rythme des batteries composées de fifres et de tambours.

Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, en province du Hainaut, au sud de Charleroi, la Commune de Ham-sur-Heure–Nalinnes se niche dans un écrin de verdure sillonné par l'Eau d'Heure. Depuis la fusion des communes intervenue en 1977, l'entité est composée par les anciens villages de Cour-sur-Heure, Ham-sur-Heure, Jamioulx, Marbaix-la-Tour et Nalinnes. ♦



Au Bataillon



Nouvelles brèves du Bataillon

Le trimestre passé a principalement été consacré au training. Les sections de fusiliers se sont ainsi rendues en Allemagne, au camp de Hammelburg (Allemagne) du 13 au 24 septembre où elles se sont entraînées au combat à pied. Les équipages, quant à eux, ont participé à la mi-octobre à Bergen-Höhne (Allemagne) à un camp d'entraînement au tir aux armes lourdes. Un peloton de fusiliers et un peloton Direct Fire (DF) ont, durant la même période, été intégrés au sein du 12^e/13^e de Ligne pour se préparer à une mission opérationnelle en 2022.



Hammelburg



Bergen



Bergen



Bergen



Le 21 octobre, un détachement du Bataillon rendait les honneurs au monument national des Chasseurs Ardennais à l'occasion de la cérémonie

organisée à l'occasion du 75^e anniversaire de la Fraternelle et du 25^e de l'attribution de son titre de "royale". Le chef, l'adjudant et le caporal de Corps déposèrent ensemble une gerbe de fleurs au pied du monument.



En matière d'instruction, 21 semaines de formation pour 11 militaires se terminaient le 27 octobre à Fauvillers, ville marraine de la 1^{re} compagnie, où eut lieu une cérémonie de fin de session en présence des familles. Au cours de cette parade, 11 militaires reçurent leur béret et leur brevet de fusilier d'assaut. Parmi eux, 8 nouveaux Chasseurs Ardennais qui allaient intégrer dès le lundi suivant les compagnies du Bataillon. Le Soldat Antonin Paquay, premier de session, fut également récompensé en recevant un prix des mains du caporal de Corps.



Saint Hubert a été fêté par le Bataillon les 17 et 18 novembre. Le 7 décembre, un repas de Corps de Bataillon a eu lieu pour fêter notre Roi comme il se doit. Un reportage consacré à ces festivités sera publié dans la prochaine revue.

Le 22 novembre, le Bataillon a reçu 80 jeunes recrues qu'il est chargé de former. La moitié de ces recrues sont destinées au Bataillon, les autres seront réparties dans toute la Défense.

La fin de l'année 2021 a été consacrée à la préparation d'une inspection de l'armement léger. Début janvier 2022 verra la reprise de l'entraînement. Le mois de janvier sera ainsi consacré à des camps de niveau compagnie, tandis que le Bataillon en entier se rendra en février au camp de La Courtine, dans la Creuse, en France. Ces camps seront, pour la 2^e compagnie, le début d'un pre-deployment training dans la perspective d'une mission eFP (Enhanced Forward Presence) en Lituanie. Cette mission devrait débuter en août 2022. ♦

Le Bataillon a un nouveau caporal de Corps

Le nouveau caporal de Corps s'appelle David Théocliste. Il est caporal-chef. Il est arrivé à la Défense en 2001. Après un passage chez les commandos, il est arrivé au Bataillon de Chasseurs Ardennais en 2003 où il a rejoint la 2^e compagnie. Il a successivement exercé les fonctions de tireur FNC, tireur MINIMI, tireur



d'élite et spécialiste MILAN, mortier et Mi.50. Avant de devenir caporal de Corps, il était employé à l'état-major de compagnie en tant que chauffeur du commandant et était en même temps le doyen de la compagnie. Il a participé à deux missions ISAF et une mission OMLT.

Il est en couple depuis 20 ans avec une professeur d'éducation physique et est l'heureux papa de deux garçons qui, comme leurs parents, aiment et pratiquent le sport. ♦

Honneur aux anciens et Confiance aux jeunes avec la 4^e compagnie de Chasseurs Ardennais

La 4^e compagnie (4 Cie) du Bataillon de Chasseurs Ardennais (Bn ChA) et la Section Bastogne-2 ChA, souhaitent mettre à l'honneur Marcel Lambert.

Devenu membre fidèle de la Fraternelle, section Bastogne-2 ChA, Marcel Lambert (81 ans) a effectué son service au 1 ChA alors caserné à Spich (RFA). En 1961, il a été le chauffeur du chef de Corps et officiellement diplômé "excellent chauffeur".

Marcel Lambert a été mis à l'honneur en présence des représentants de la Section Bastogne-2 ChA dont son président, le Commandant Hre Pierre Pirard, par ailleurs bourgmestre de Sainte-Ode, ainsi que par des membres de la 4 Cie, dont son commandant, le Commandant Xavier Bernard.

Celui-ci a profité de l'occasion pour remercier Marcel Lambert d'avoir mis à disposition un champ, un hangar et une cour qui ont permis l'installation d'un bivouac bien utile à un exercice organisé par la compagnie.

La 4 Cie du Bn ChA, est une compagnie de réserve opérationnelle, exclusivement composée de militaires de réserve, qui s'investissent plusieurs semaines par an et combinent leur fonction militaire avec un emploi ou d'autres obligations civiles (des études pour certains).



La 4 Cie, compagnie intégrante du Bn, doit être en mesure d'exécuter la majorité des missions d'infanterie légère, en arrière de la zone opérationnelle, contre un ennemi infiltré / non conventionnel.

La mise en place de cette compagnie étant récente, c'est la formation et l'aguerrissement des cadres, futurs cadres et volontaires qui sont actuellement travaillés.

Pour ce faire, deux sections se sont entraînées, jour et nuit, sur le territoire de la commune de Sainte-Ode avec l'appui de deux instructeurs de la 1 Cie.

La 4 Cie tient à nouveau à remercier Marcel d'avoir contribué directement au succès de cette période d'exercice en terrain civil, axée sur la progression tactique, la lecture de carte et la prise rapide de position de combat.

Son appui café aura également su réchauffer nos corps transpercés par la pluie incessante durant la période.

Appel aux membres – lieux d'entraînement pour les Chasseurs Ardennais de la 4 Cie.

Si vous êtes propriétaire de champs, bois, hangars, bâtiments que vous souhaitez mettre temporairement à la disposition de Chasseurs Ardennais pour leurs exercices (zone de bivouac, bâtiments à surveiller ou à garder), nous vous encourageons à vous faire connaître auprès de pierre-christophe.stavaux@mil.be (Commandant en second de la 4 Cie) – ou via courrier au Bn ChA – 4 Cie – Camp Roi Albert – 6900 Marche-en-Famenne.



Cette mise à disposition de nouveaux sites permettra de varier les entraînements et les réflexes tactiques en fonction des différents environnements rencontrés. Merci déjà pour votre bonne collaboration ! ♦

Dans les sections



Bastogne-2 ChA

Tristesse

Nous ne déplorons pas de décès connus par notre comité. Au cas où il y en aurait, la section régionale de la Fraternelle présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées.

Cotisation 2022

Nous souhaitons que comme l'an dernier, un grand nombre de nos gentils membres veuillent bien verser **leur cotisation de 12,00 € au compte BE72 0689 4350 8216 de Bastogne-2 ChA, avec la mention : Nom & prénom + carte de membre année 2022.** Votre carte vous sera envoyée ou déposée dans votre boîte aux lettres.

Activités passées

P.V. de notre A.G. du 24 octobre 2021 à 10h à l'hôtel de ville de Bastogne

1• Accueil par le vice-président

Le vice-président Jean Frenoy ouvre la séance en accueillant les personnes présentes et en excusant le président Pierre Pirard retenu par ses fonctions mayorales (noces d'or) à Sainte-Ode.

2• Lecture du secrétaire

Le secrétaire énumère la longue liste des membres (16) décédés depuis notre dernière A.G. (en 2019) et demande la minute de silence.

3• Rapport du trésorier

Le trésorier détaille les exercices 2019 et 2020, et donne la projection pour 2021 qui est déjà presque terminée. Le Covid 19 et les différentes mesures sanitaires prises nous ont poussés à annuler sagement notre A.G. 2020 ainsi que le repas de retrouvailles qui la suit.

Nous avons donc vécu un exercice 2020 au ralenti.

Voici les grandes lignes de nos finances durant l'année 2019 :

- En rentrées : Les cotisations (213 à 12 €), les subsides de nos communes (1105 €) et quelques dons.
- En dépenses : Les cotisations vers le national (213 x 7,50 €), les frais bancaires (63,94 €), les médailles (60,00 €), les frais administratifs (84,47 €), achat de 20 baudriers (942,80 €), l' A.G. 2019 (ristournes aux porte-drapeaux) (228,00 €) et fleurs (295,00 €).

Cet exercice 2019 se termine avec un bénéfice de 488,03 €.

Voici les grandes lignes de nos finances durant l'année 2020 :

- En rentrées : Les cotisations (219 à 12 €), les subsides (voir 2019) et quelques dons (46,00 €).
- En dépenses : Les cotisations vers le national (7,50 € x 219), les frais bancaires (51,17 €), timbres (200) avant l'augmentation (196,00 €), enveloppes avec logo ChA (2000) (274,95 €), fleurs (245,00 €) et médailles (60,00 €).

Cet exercice 2020 se termine avec un bénéfice de 1261,63 €.

Projections pour 2021 :

Les 5/6 de l'exercice 2021 sont déjà terminés.

- Les rentrées : les cotisations (213 x 12 €), des dons (37 €) et les subsides (premier versement de 65 € par Bastogne).
- Les dépenses : les cotisations vers le national (213 x 7,50 €), les médailles (60,00 €).

Que reste-t-il à régler : les frais bancaires (± 50,00 €), A.G. 2021 (pas de repas cette année = pas de ristourne pour nos porte-drapeaux mais 214 € pour les zakouskis que vous dégusterez lors de l'après-réunion), les fleurs pour le 75^e anniversaire à Martelange le 21/10/21 (50,00 €), les fleurs pour le congrès le 13/10/21 (100,00 €) et les frais de bureau (??).

4• Rapport des vérificateurs aux comptes

Le vérificateur aux comptes Burdon Guy lit le texte du rapport des vérificateurs Cornette Yvette et

lui-même certifiant que les comptes 2019 et 2020 ont bien été vérifiés, qu'ils n'ont trouvé aucune anomalie et demande à l'assemblée d'accepter ce résultat financier.

Décharge de gestion est accordée au comité de section et au trésorier par applaudissements.

5• Nomination de deux vérificateurs pour 2021

Le vice-président demande à l'assemblée 2 candidats volontaires pour ce poste étant donné que les sortants ne peuvent plus être reconduits selon les statuts. Deux mains se sont levées et ce sera donc M. Pirson Alphonse et M. Noël Edgard qui sont applaudis et qui assumeront cette tâche pour l'an prochain.

6• Rapport du secrétaire-adjoint

Le secrétaire-adjoint fournit la situation des effectifs à ce jour et nous informe qu'on n'a plus que 1 membre "A", 32 membres "E" et 180 membres "adhérents" pour un total de 213 en expliquant les diverses catégories. Total auquel il faut déjà en retirer 2 décédés cette année et qui avaient payé leur cotisation pour 2021. Il souligne que cette année nous avons eu 12 nouveaux membres (3 "E" et 9 "adhérents") dont 2 anciens qui nous sont revenus après une certaine interruption.

Il précise également qu'il y a quand même eu 16 manifestations (y compris cette A.G.) cette année auxquelles des membres (porte-drapeaux ou autres) ont participé.

7• Remise des décorations

Le vice-président remet les médailles avec leur diplôme aux membres suivants : la médaille d'argent à M. Roger Jacoby et à M. Jean-Marie Joiris et la médaille de bronze à M. Yvon Gentgen.

Deux autres récipiendaires pour cette médaille, à savoir Messieurs Victor Ney et Robert Thomas, étant absents, nous leur ferons parvenir ultérieurement.

Une médaille d'or a par ailleurs été remise lors du congrès du 13 novembre 2021 à M. Albin Remy.

Ces décorations ont été attribuées pour les services rendus ou présence régulière aux diverses cérémonies. ▶

8• Divers

Le vice-président demande s'il y a des questions et sur ce, notre trésorier nous a surpris en nous annonçant ceci : « Je suis trésorier de la Fraternelle depuis novembre 2011. Cela fait 10 ans. Je crois avoir rempli cette tâche consciencieusement, méticuleusement et avec beaucoup de plaisir. J'estime ne plus pouvoir accomplir ce travail de la même façon. Donc, place à quelqu'un qui pourra apporter un plus à notre Fraternelle. Je reste, bien sûr, fièrement membre de la section de Bastogne-2 ChA en participant encore aux diverses activités de celle-ci. Dans les prochains jours, je transmettrai ma lettre de démission

à notre président. Merci pour tous les bons moments partagés ».

9• Clôture

Il est 11 h, le vice-président clôture la réunion et invite l'assemblée à se tenir debout pour écouter la Brabançonne suivie de la Marche des Chasseurs Ardennais dans sa version chantée.

Cette partie académique se termine par le verre de l'amitié offert par la ville de Bastogne, ainsi que quelques zakouskis offerts par la caisse de notre section étant donné que l'on n'a pas pu organiser un repas post A.G.

Le comité vous souhaite un joyeux Noël et présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Ci-dessous une photo des trois médaillés 2020 présents.

Votre secrétaire ♦



Namur

Mot du président

Chers Amis, cette année encore fut marquée par cette horrible pandémie qui s'en va puis revient comme un boomerang, cet automne.

Cependant, nous nous sommes serrés les coudes et nous avons réalisé le minimum de prestations nécessaires pour la continuité de nos objectifs : être présents et rassemblés dans le but d'assurer la poursuite de la transmission de la mémoire de nos anciens aux plus jeunes générations.

Notre revue a souffert de ces non-rassemblements, mais nous espérons vous en informer plus dans notre prochain Nam'Hure, tout en vous rappelant que l'automne est le temps des feuilles qui tombent, mais aussi de penser à payer votre cotisation... avec générosité (soyez-en remerciés par avance). En ce qui concerne l'année 2022, nous essaierons de mener à bien nos traditionnelles activités, pourvu que les mesures sanitaires le permettent et que les autorités locales les autorisent. Outre le congrès national dont il est question en début de revue, veuillez

déjà noter dans vos agendas que nos cérémonies traditionnelles à Temploux et Namur, commémorant les bombardements de mai 1940, auront lieu le dimanche 12 juin ; nous espérons vous y rencontrer et pouvoir partager avec vous le convivial banquet à la Citadelle.

Je n'ai plus qu'à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et une sereine et heureuse année à venir. Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers. Au plaisir de vous revoir.

Michel Gilbert,
Président de la section de Namur

Activités passées

1 13 septembre 2021, Namur –

L'hommage à François Bovesse, dans le cadre des fêtes de Wallonie et en respectant les mesures sanitaires, s'est déroulé cette année dans la cour du Palais de Justice (pour cause de travaux dans les Jardins du Gouverneur). Notre section était représentée par son président, son vice-président et son rédac'chef portant le drapeau.

1 19 septembre 2021, Belgrade –

Nous avons assisté à la cérémonie du Souvenir dans le cimetière de Belgrade, en présence des autorités civiles et militaires et dans la stricte application des mesures sanitaires en vigueur. À l'issue de la cérémonie devant les tombes des anciens combattants, les anciens Chasseurs Ardennais de la section namuroise présents (président, rédac'chef avec le drapeau et vice-président) se sont rendus devant la tombe de François Bovesse pour le dépôt de fleurs et la

minute de silence, en présence de quelques autorités et de M. Close, petit-fils de M. Bovesse.

1 21 octobre 2021, Martelange –

Le président et le vice-président de notre section ont pris part à la cérémonie qui marquait le 75^e anniversaire de la création de la Fraternelle. Malgré le temps maussade, cette activité fut très appréciée par les autorités et les nombreux anciens ChA présents au pied de l'imposant monument national.

1 13 novembre 2021, Bastogne –

Au congrès national, dont le scénario habituel s'est parfaitement déroulé, le président et le vice-président de la section de Namur étaient présents. Bravo à la section de Bastogne pour l'organisation et la parfaite exécution de cette activité. Nous félicitons les récipiendaires de la médaille du mérite, en particulier notre ami Gérard Messens, secrétaire général de la Fédération des Chasseurs français, qui s'est vu octroyer la version argent.

Futures activités

(Pour autant que les mesures sanitaires du moment le permettent)

1 6 février 2022, Namur –

Anniversaire de l'assassinat de François Bovesse ; rendez-vous à 10h45 devant son ancienne maison, située au N° 2 de l'avenue Cardinal Mercier.

1 13 février 2022, Namur –

Commémoration de la fin tragique du roi Albert I^{er} ; rendez-vous à 10 heures au rond-point situé près du CHR. ♦



Section régimentaire

Le mot du président

Amis Chasseurs Ardennais,

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes à l'aube d'une 4^e vague.

Je vous écrivais en juin : « quand vous lirez ces lignes, j'espère que nous ne serons pas dans la 4^e vague... ». Malheureusement...

La section régimentaire a pu organiser son A.G. avec succès à la salle de Sinsin. Les membres présents ont été heureux de partager quelques moments de fraternité.

Nous ne pouvons encore vous dire quand nous pourrions nous revoir en nombre et reprendre nos marques au Camp Roi Albert.

En attendant de se revoir, portez-vous bien, restez prudent et tout le comité se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2022 remplie de belles choses et surtout à tous une bonne santé.

Fraternellement vôtre,

Didier Ameeuw
Président

In memoriam

† L'Adjudant-chef e.r. Jean Liben-Steyns, né à Angleur le 6 septembre 1933 et décédé à Huy le 6 octobre 2021 à l'âge de 88 ans. Jean est arrivé au 1 ChA en avril 1959. Il a participé à une mission au Congo du 14 juillet au 18 octobre 1960 au sein de la 2^e Compagnie de Marche en tant que sous-officier ravitaillement. Il a œuvré au sein de toutes les compagnies du 1 ChA à différents postes (1,2,3, EMS et Appui). Il a terminé sa carrière en tant que gestionnaire du Dolmen le 1^{er} octobre 1989.



† Mariette Jaumotte décédée à Namur le 25 octobre 2021. Elle était l'épouse du Commandant Hre Robert Baert qui servit au 1 ChA.

Nous présentons aux familles endeuillées nos sincères condoléances.

Activités passées

1 3 septembre : Assemblée générale
Cette année encore, Covid oblige, nous avons dû adapter nos habitudes et notre programme.

Notre A.G. s'est tenue à Sinsin le 3 septembre en présence de près de 80 personnes dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

À noter la présence du président national, le Lieutenant-colonel Hre René Fabry, du Colonel BEM e.r. Yvan Jacques, président honoraire, accompagné de son épouse ; du chef de Corps et de l'adjudant de Corps de notre Bataillon ; du Colonel e.r. Rifaut, président de l'Amicale du 20A.

Étaient également présents : le Padre De Coster, M^{me} Goffinet, le Lieutenant-colonel e.r. Bernard et son épouse, ainsi que Catherine Bonfanti et ses parents qui sont toujours fidèles à nos rendez-vous.

Le président débute la séance par quelques instants de recueillement en mémoire des disparus depuis la dernière assemblée générale, mais également pour les proches de nos membres qui ont disparu, pour toutes les personnes qui ont été touchées par le Covid et pour tous ceux qui souffrent. Il souhaite un prompt rétablissement à nos membres malades.

Il remercie ensuite les participants pour leur présence malgré le contexte morose, ainsi que le Bataillon de Chasseurs Ardennais qui, à chaque fois, apporte le soutien nécessaire afin que ce rassemblement puisse avoir lieu.



La séance académique commence par la lecture du télégramme envoyé à Sa Majesté le Roi.

Ensuite vinrent les rapports traditionnels destinés à vous montrer que la section régimentaire se porte bien et fait l'objet d'une gestion saine.

André Dehaen présente le compte rendu des activités qui se sont déroulées depuis notre dernière assemblée générale. En bref, le comité s'est réuni deux fois, dont une fois par mail, et a organisé des cérémonies commémoratives à Bodange et Traquebois le 10 mai, malheureusement en comité restreint vu les mesures sanitaires en vigueur.

Le comité, renforcé par quelques membres de la section, a participé à pas moins de cinq activités organisées par d'autres sections ou le Bataillon.

Une délégation a représenté notre section lors de toujours trop nombreuses funérailles de nos membres ou de leurs proches.

Vient ensuite le moment de présenter les comptes. Les finances de la section sont au beau fixe dues à une activité limitée, mais aussi, et surtout grâce à la générosité de nos membres qui n'ont pas hésité à nous octroyer une petite "rawette". Merci à tous.

Après le compte-rendu du contrôleur aux comptes, ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité, et décharge a été donnée au trésorier ainsi qu'au comité.

Les contrôleurs aux comptes 2020 sont réélus pour 2021.

Ensuite le Lieutenant-colonel BEM Douniaux expose la situation du Bataillon (voir ci-après).

Ce fut aussi l'occasion de remettre les médailles :

☞ la médaille d'argent à l'Adjudant-major Anthony Desait et à Renaud Sauvage.

☞ la médaille de bronze à l'Adjudant-chef Roland Gatoie, à Raphaël Henrotin, et aux 1^{ers} Caporaux-chefs Wilfrid Decru et Daniel Biagini.



La séance se clôture par l'hymne national et la Marche des Chasseurs Ardennais.

Ensuite, apéritif à table (Covid oblige) et repas dans une ambiance chaleureuse. ▶

Exposé du chef de Corps du Bataillon de Chasseurs Ardennais

« C'est un honneur et avec beaucoup de plaisir que je prends la parole aujourd'hui afin de faire un point de situation sur le Bataillon de Chasseurs Ardennais. En effet, je dis souvent que les Chasseurs Ardennais sont une grande famille. Vous en êtes les grands-parents, ma génération constitue les parents et les soldats, les jeunes recrues et les candidats en sont les enfants. C'est donc un honneur pour moi de donner aux anciens quelques nouvelles du Bataillon, tel un père explique à ses parents la rentrée des classes de leurs petits-enfants...

La structure du Bataillon n'a pas changé. La 1^{re} Cie a la charge de l'instruction des jeunes recrues et a, en permanence, un à deux pelotons de jeunes recrues. La 2^e Cie et la 3^e Cie sont les compagnies de fusiliers (Fus), chacune ayant deux pelotons de Fus et un peloton Direct Fire (DF – véhicules blindés à roues ayant soit un canon 30 mm, soit un canon 90 mm) en appui. La Cie EMS gère les quelques appuis qu'il reste au sein du Bataillon, l'EM, le peloton éclaireur et le détachement sniper. Finalement, last but not least, la compagnie de réserve opérationnelle (CRO) a vu le jour.

En ce qui concerne le personnel, le recrutement fonctionne plutôt bien : nous sommes, à l'heure où je vous parle, 457 Chasseurs Ardennais au Bataillon : 309 volontaires (dont 9 réservistes), 121 sous-officiers (dont 14 réservistes) et 28 officiers (dont 9 réservistes). Les chiffres peuvent laisser croire que la situation est bonne, ce n'est malheureusement pas le cas. En effet, nos Chasseurs Ardennais se divisent en deux groupes distincts : les plus anciens qui sont aux portes de la pension et une grande majorité de jeunes qui, par définition, manquent d'expérience. Et c'est là mon plus grand souci : faire en sorte que l'expérience des anciens soit transmise avant leur départ vers une retraite bien méritée...

L'entraînement a bien entendu été fortement limité par le Covid-19 et toutes ses conséquences. Bergen en octobre 2020 a permis une vraie montée en puissance. Pour une trentaine de Chasseurs Ardennais fraîchement sortis de l'instruction, c'était une grande première ! Nous y avons toutes et tous appris énormément,

que ce soit lors des exercices tactiques ou lors des stands de combat. Malheureusement, le retour de Bergen a été synonyme de confinement et donc, d'une baisse de niveau. En effet, être fantassin est similaire à être un sportif d'élite : si on ne s'entraîne pas, le niveau baisse inexorablement... Afin de limiter cette perte de connaissance et d'expérience, des cours et des exercices ont été organisés via Internet. Cela ne remplace bien évidemment pas les exercices sur le terrain, mais c'est mieux que de subir et de ne rien faire, ce qui n'est certainement pas dans la mentalité des Ardennais ! Après une période d'OVG (Opération Vigilant Guardian), nous avons repris l'entraînement aux alentours de Pâques, avec deux semaines sur le terrain. Il était temps, grand temps même, car les automatismes acquis à Bergen n'étaient qu'un lointain souvenir. Le deuxième semestre s'annonce meilleur, puisque nous avons de nouveau passé deux semaines en août à Bourg-Léopold et nous partons en septembre (pour une partie du Bataillon) ou en octobre (pour une autre partie du Bataillon) en Allemagne afin de parfaire nos connaissances tactiques et techniques. L'an prochain, quelques périodes de camp sont planifiées, dont deux semaines en Sardaigne au mois de février. Vous l'avez compris, le niveau du Bataillon est largement perfectible. Mais le plus important est que l'esprit Chasseur est bel et bien là ! Et c'est grâce à cet esprit, cette envie d'aller de l'avant, cette volonté de toujours se surpasser que nous élèverons ce niveau ! Comme les anciens l'ont fait avant nous, comme les jeunes le feront après nous...

Élever le niveau devient urgent puisqu'en 2022, deux missions se profilent : une première dans les États baltes, sous la bannière de l'OTAN, et une seconde probablement au Mali. Nous attendons bien évidemment avec beaucoup d'impatience la confirmation de ce programme motivant pour tous.

1 21 octobre : Rassemblement à Martelange pour le 75^e anniversaire de la Fraternelle, le 25^e anniversaire du titre de "royale" et la remise des diplômes aux lauréats du programme "Citoyen responsable junior".

Une trentaine de nos membres ont participé aux cérémonies. Dépôt de fleurs par les deux vice-présidents : Anthony Desait et Jean-Paul Asselman.

1 24 octobre : A.G. de la 418 Sidi Brahim à Thionville

Participation de Roland Hellas et Pierre Honnay.



1 27 octobre : Parade de fin de formation professionnelle spécialisée (FPS)

Elle s'est déroulée à Fauvillers. Présence du vice-président Jean-Paul Asselman.



1 13 novembre : A.G. statutaire de la Fraternelle

Participation du comité.



1 11 décembre : Nuts Day à Bastogne

Participation d'une délégation.

Hospitalisations

Nous souhaitons à nos membres qui sont ou seraient hospitalisés un prompt rétablissement en espérant les revoir bientôt parmi nous à nos prochaines manifestations.

Cotisation

N'oubliez pas votre cotisation 2022 : 12 € à verser sur le compte de la section (voir page 32). Merci.

Joyeux Noël et bonne année

Cette année, nous n'avons pas eu l'occasion de réaliser tous nos plans, mais nous espérons que le père Noël nous en donnera l'occasion l'année prochaine.

Le président et les membres du comité vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2022. ♦



Bertrix–Paliseul

Le mot du président

Dans quelques temps, l'année nouvelle frappera à notre porte. Je vous souhaite tout le meilleur qui soit et vous présente mes vœux sincères de bonheur et de bonne santé. Tous ensemble, au-delà de la tradition, formons l'espoir qu'elle nous apporte plus de compréhension, d'espérance et d'amour entre les peuples. Prenez soin de vous et des autres en ces temps de pandémie.

Jubilé

Noces d'or (50 ans) : M^{me} Jeanine Colson et Monsieur Désiré Tilmont de Bertrix.

Tous nos vœux de bonheur et encore beaucoup de bons moments ensemble !

In memoriam

† Monsieur Jean Liben-Steyns né à Angleur le 6 septembre 1933 et décédé à Huy le 6 octobre 2021. Jeune milicien à Spich en 1961-1962, j'ai toujours gardé le souvenir d'un homme bon et souriant. Au revoir, Jean (*Thillen Jules, président de la section Bertrix-Paliseul*).

† Monsieur Marcel Romain né à Bertrix le 10 février 1945 et décédé à Libramont le 2 novembre 2021.

Nous réitérons nos condoléances aux familles.

Hospitalisations

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Commémoration du 11 novembre 1918 à Bertrix – Confiance aux Jeunes

(Discours de Mathieu Rossignol, Bourgmestre de Bertrix — Extrait)

« (...) Et permettez-moi de m'adresser en tout premier lieu



à ces enfants et jeunes ados qui constituent le conseil communal des Jeunes et portent l'écharpe aux couleurs de la Belgique. Votre présence parmi nous témoigne d'une jeunesse à l'écoute du passé et de ses drames. Merci aux parents qui les incitent à venir partager avec nous tous ces moments de souvenir et de devoir de mémoire. (...) »

Pensée pour nos prisonniers de guerre

À ceux qui ne sont jamais revenus de leur camp en 1945.

Il est un coin de terre que nul ne connaît. C'est un petit cimetière où dorment Belges et Français, en Prusse Orientale bien loin du pays natal. Dans ce coin désolé, le temps, lentement, a tout effacé. Le petit cimetière perdu au fond des bois si triste et solitaire, car jamais l'on n'y voit une femme, une mère venir pieusement fleurir la terre, prier pour les absents, dire dans leur langage d'une étrange douceur que jamais leur image ne quittera leur cœur. Petit cimetière perdu au fond des bois enfoui parmi les ronces, moi je pense à toi.

Récit

J'étais le médecin d'Auschwitz – Récit du Dr Miklos Nyiszli publié dans "Le Petit missionnaire de Saint-Antoine : bulletin mensuel illustré français pour la jeunesse". (suite)

L'Oberführer Mussfeld, tout le camp en parlait, se faisait construire un divan Récamier. Cet homme, l'un

des assassins les plus ignobles d'Auschwitz, chargé spécialement des exécutions au pistolet, avait ordonné aux menuisiers de lui construire un luxueux sofa, recouvert de tapisserie. En apprenant que le sofa allait être expédié au domicile de l'Ober, c'est-à-dire hors d'Auschwitz, il me vint une idée, un peu folle, mais que j'exposai à mes camarades : « Nous allons tous mourir entre ces murs et nous le savons. Mais pourquoi emporter avec nous ce terrible secret des crématoires ? Il est de notre devoir de témoigner devant le monde de la cruauté sordide de ceux qui se prétendent une race supérieure. Rédigeons un acte d'accusation, signons-le tous, et cachons-le dans le sofa de M. Mussfeld. » Ainsi fut fait. Nous rédigeâmes un long rapport qui contenait tout ce que nous connaissions d'Auschwitz, le nom des bourreaux et des assassins, notre estimation du nombre des victimes et la description des méthodes employées. Deux cents signatures réunies, le message fut placé dans un cylindre en zinc, et le tout logé parmi les ressorts du divan Récamier. Pour plus de sûreté, nous enterrâmes dans la cour du crématoire n° 2 une seconde copie du rapport. Un jour, justice serait rendue, dans tous les cas à ceux qui étaient morts avant nous.

Ce soir-là, pendant que je lisais dans mon lit, les lumières s'éteignirent, et la sirène retentit. Comme chaque fois en cas d'alerte, tout le Sonderkommando fut réuni dans son abri qui était... la chambre à gaz. Nous y entrâmes le cœur lourd, car la vie du groupe touchait à sa fin : quatre mois étaient presque écoulés. Rien n'empêchait les S.S. de refermer les portes et de nous gazer. Mais notre inquiétude, pour l'instant, était sans fondement. Au bout de trois heures, nous fûmes relâchés, et nous apprîmes que, pendant la nuit, un groupe de partisans s'était introduit dans le camp, avait coupé ►

quelques mètres de barbelés et déposé trois mitraillettes et vingt grenades dans l'enceinte. Quelques-uns d'entre nous avaient récupéré ce matériel et l'avaient caché en lieu sûr. La nouvelle nous rendit espoir. Le maquis opérait parfois à 25 ou 30 kilomètres du camp ; un jour, ils réussiraient bien à nous apporter d'autres armes. Nous voulions vivre, sortir d'ici, raconter au monde ce qui se passait à Auschwitz ou, au moins, mourir les armes à la main, non comme des bêtes à l'abattoir.

Les 4.500 habitants du camp gitan venaient d'être annihilés, c'étaient les premières victimes catholiques du camp. Un jour, je n'y tins plus : comme le docteur Mengele avait exhibé une relative bonne humeur, je lui posai une question dangereuse, folle même : « Puis-je, docteur, faire des recherches pour retrouver ma femme et mon enfant ? »

Il me regarda, hébété : « Vous êtes marié ? Vous êtes père ? Et vous croyez que les vôtres sont encore là ? » Je ne savais pas si c'était une question ou une réponse. « Ils sont là, monsieur le capitaine, car vous-même, il y a plus de trois mois, les avez mis dans la colonne de droite » « Ils ont pu être envoyés dans un autre camp », dit Mengele. Il resta un moment songeur, pesant le pour et le contre. Puis il me dit :

« Je vais vous donner un laissez-passer pour les rechercher, mais... » Il plaça son index sur ses lèvres, et me regarda d'un air menaçant. « Je comprends, monsieur le capitaine, et je vous remercie. » Il me rédigea un sauf-conduit : « Le numéro A8450 est autorisé à circuler dans l'enceinte d'Auschwitz KZ. Signé : Professeur Mengele. » Je me mis à chercher, plein de doutes affreux. Trois mois ici, c'était comme une éternité. Des groupes de prisonnières se jetaient sur moi, m'ayant reconnu, et me demandaient des nouvelles des leurs. Moi-même, je n'avais pas beaucoup changé, grâce à mon régime de faveur, mais elles étaient pour moi méconnaissables. « Est-il vrai qu'ici on brûle des gens dans des fours crématoires ? » me demandaient-elles. Je leurs racontais de pieux mensonges. « Mais non, ce n'est qu'un bruit. La guerre touche à sa fin. Vous allez être rapatriées d'ici peu de temps. » Mais je me demandais si, dans ces conditions, j'allais pouvoir retrouver les miens.

Pourtant, je parvins à faire appeler ma femme et ma fille par le moyen d'un haut-parleur, et j'eus la joie de les serrer entre mes bras. Elles étaient hâves et en guenilles, mais, grâce au ciel, pas trop marquées par leur calvaire. Dès le lendemain, je leur apportai des lainages, du linge,

des bas, des brosses à dents, des peignes, des articles de toilette, des vitamines, des liniments, du sucre, de la confiture, du pain, du beurre, en quantités assez grandes pour pouvoir faire une petite distribution parmi les prisonnières. Pendant trois semaines, je visitai le camp C chaque jour. Mais tout a une fin. Un jour, devant moi, Mengele, qui avait appris à ne tenir aucun compte de ma présence, dit à l'un de ses aides : « Je ne peux plus nourrir les femmes du camp C. Il faut les liquider d'ici à deux semaines. » Je décidai d'agir immédiatement. J'avais appris que deux convois de 3.000 prisonniers du camp C allaient être expédiés dans les usines de guerre de l'Allemagne orientale. Je dus convaincre ma femme, sans rien lui expliquer, de peur de susciter la panique, qu'elle devait à tout prix se porter volontaire pour ces convois, ainsi que toutes ses amies et toutes les prisonnières qu'elle pourrait à son tour convaincre. Elle comprit, quel que fût son chagrin de me quitter, que je devais avoir une raison grave de lui demander cela, et accepta de partir. Les deux jours qui précédèrent son départ, je lui portai toute sorte de provisions, et lui fit mes adieux. Je ne savais pas quel serait son sort, désormais, mais, en tout cas, elle serait sauvée de la mort affreuse du crématoire.

(À suivre) ♦



Florenville

Le mot du président

Comme chaque année, au 11 novembre, nous nous rendons aux cérémonies patriotiques de Florenville et de Chiny.

- À Florenville, on a cru qu'on jouait Don Camillo et Peppone, mais finalement, avec des personnes de bon sens, tout s'est arrangé ;
- À Chiny, la cérémonie a été menée de main de maître par notre nouvelle échevine et nouvelle res-

ponsable des mouvements patriotiques. La cérémonie fut réglée comme lors d'une parade, tout au millimètre. Merci et bravo à elle.

Hospitalisations

Nous n'avons pas toujours connaissance des aléas de santé de tous nos membres, et si pour un ou une de ceux-ci, la santé n'est pas au rendez-vous, nous leur souhaitons à tous un prompt rétablissement.

Activités passées

Participation de notre porte-drapeaux, Roland Bouillon

- 📅 le 5 novembre à la commémoration de l'armistice 14/18 à Sainte-Cécile, Muno et Lambermont ;
- 📅 le 7 novembre à la cérémonie de l'armistice 14/18 au village de Lacuisine ;
- 📅 le 11 novembre aux cérémonies de l'armistice 14/18 à Chiny, Floren-

ville et, sur invitation des autorités françaises, à Mogues ;

📅 le 13 novembre à l'assemblée générale à Bastogne ;

📅 le 14 novembre au Te Deum en l'église de Florenville et de Lacuisine.

Assemblée générale régionale

Nous tiendrons notre assemblée générale de la section vers le mois d'avril 2022 en fonction de l'état sanitaire.

Cotisations

Comme tous les ans, nous passerons auprès de chacun, après le nouvel-an. La cotisation reste fixée à 12 €.

Vœux de nouvel an

Le comité souhaite à tous et toutes une bonne et heureuse année future. ♦



Arlon-Attert

In memoriam

Monsieur Gustave Hagen, membre E, décédé à 6780 Differt. Son épouse est partie deux semaines après le décès de son mari.

Nos plus sincères condoléances à toute la famille.

Activités passées

1 Présence à la cérémonie de l'armistice à Heinsch le 11.11.2021.

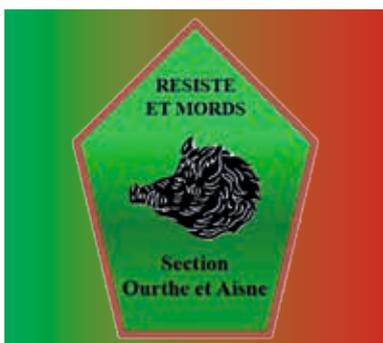
1 Présence aux commémorations

dans les villages de l'Attert.

1 15 novembre 2021 participation à la cérémonie de la Fête du Roi à Arlon.

1 Repas de retrouvailles le 17 novembre 2021 à Waltzing. Messe + Te Deum + repas. 70 personnes ont répondu à l'invitation et ont apprécié le retour à la tradition.

Le comité souhaite de joyeuses fêtes de Noël à tous ses membres et transmet ses meilleurs vœux de santé pour 2022. ♦



Ourthe & Aisne

Mot du président

Chers Amies et Amis,

L'année 2021 ne nous aura pas permis de nous retrouver, et il va falloir patienter encore un peu.

Je ne désespère pas que 2022 sera l'année de la reprise, du voyage et de notre repas annuel.

Nous avons participé aux commémorations du 75/25 de la Fraternelle à Martelange. Le comité était presque complet.

Quand vous lirez ces lignes, le comité aura participé à l'A.G. nationale à Bastogne, où nous aurons certainement déjà tracé les grandes lignes de 2022.

Soyez patients, restez prudents et surtout restez-nous fidèles.

Cotisation

Lors de l'assemblée générale

du 13 Novembre, il a été décidé de garder la cotisation à 12 euros (enfin, quelque chose qui n'augmente pas !!!).

Si vous souhaitez continuer le parcours avec nous, n'hésitez pas à déjà payer cette somme sur le compte BE08 1948 0226 8913 ayant la dénomination "Fraternelle Chasseurs Ardennais" et comme communication, le nom du cotisant.

Mot du secrétaire

Depuis la dernière revue, nous avons fêté les 75 ans de l'existence de la Fraternelle et les 25 ans de sa dénomination de "Royale". Cette activité s'est passée le 21 octobre à Martelange sous un petit crachin que seule la Belgique peut se vanter d'avoir. Merci à Thierry Dejonghe, à Anthony Desait, Thierry Deribreux, Ernest Peltier et aux membres du comité.

Le 11 Novembre, nous étions 13 membres à nous retrouver à l'église d'Erezée pour fêter l'armistice. Dans les 13 membres, nous avons 5 porte-drapeaux dont Claude Gillard pour les pompiers, Michel Dory pour la FNC, ainsi que Jean-Claude Detroux, Luc Marloye et Fredy Ganhy pour nos drapeaux.

Merci à Martine Henrotin pour le dépôt de gerbe.

Merci aux autres membres pré-

sents (Luc V., Agnès H., Michel J., Bénédicte W., Jean-Claude J., Laurent C. et Alain R.).

À l'église de Barvaux, c'est Joël Bertezzolo, notre président, Véronique Balthazard, échevine et membre, ainsi que Francis Godinache, porte-drapeau pour la FNC qui ont honoré nos anciens.

Nous avons également eu une assemblée générale le 13 novembre, mais uniquement pour les membres des comités (Covid oblige).

À part cela, c'était « Waterloo, morne plaine » (comme dirait Victor Hugo et non pas Napoléon).

2021 est pour ainsi dire terminée, car plus rien ne s'annonce à l'horizon, et à l'heure d'écrire ces mots, nous parlons de revenir à des mesures plus strictes. Donc...

Et en 2022, il ne faudrait pas grand-chose pour que l'on baisse les bras, que l'on envoie tout "bouler" comme on dit, et nous sommes certainement dans ce cas.

Heureusement, le contact de ces dernières semaines nous a un peu regonflé le moral et il reste à espérer que nous arriverons à vous transmettre cette énergie.

Il nous reste à vous souhaiter une année 2022 bien meilleure que 2021.

Ayons une pensée pour nos membres décédés, hospitalisés, malades ou en voie de guérison. ♦





Virton

Hospitalisations

N'ayant plus eu beaucoup de contacts avec nos membres depuis le Covid 19, nous souhaitons toutefois un prompt rétablissement à ceux qui auraient été hospitalisés ou malades.

In memoriam

Omer Grimonster de Dampicourt, un de nos 3 centenaires gaumais encore en vie, nous a quittés le 6 septembre dernier, âgé de 101 ans et 3 mois. Ses funérailles ont été célébrées le 10 septembre en l'église de Dampicourt entouré de 14 porte-drapeaux. Sincères condoléances à la famille. Une longue interview de ses faits de guerre vous a été relatée dans les revues 281, 282, 283 et 284. Bonne lecture.



L'importance de la critique historique

Dans l'article paru dans la revue 280 en page 13, je vous ai relaté la pose d'une stèle au lieu-dit "À l'Empereur" à Virton, sur base de renseignements en ma possession des noms des 6 fusillés. Or, il s'avère qu'après de minutieuses recherches effectuées par Emilie Guillaume, certains noms mentionnés dans l'article sont erronés... D'où, le rectificatif ci-dessous. Cordial merci à Emilie Guillaume. Michel Demoulin.

La critique historique est l'ensemble des règles à suivre pour effectuer une analyse scientifique des ressources historiques. Autrement dit, il s'agit de l'examen de la valeur et de la signification des sources historiques, à réaliser avec précaution avant de les utiliser.

L'identification réelle des Fusillés de l'Empereur le 17 février 1944 est un bel exemple.

Arrêtés et fusillés un soir de février 1944, l'identité réelle de ces six jeunes gens a posé problème lorsque la Ville de Virton a souhaité graver leurs noms dans la pierre.

En effet, à part le Saint-Marchois Jean Bonbled, l'identité précise de ces résistants n'a pas été facile à établir. Fusillés pour certains sous leur nom de guerre, il ne fallait pas confondre !

Retour sur une plongée dans les archives de la Ville de Virton

La nouvelle stèle des Fusillés de l'Empereur à peine inaugurée par les élèves de l'École Spécialisée de Saint-Mard et les autorités communales et patriotiques en février 2020, qu'une pandémie mondiale mettait bon nombre de projets en attente pour quelques mois. L'occasion finalement de se plonger dans des travaux d'inventaire et de recherches, plus difficiles à réaliser sereinement en temps normal.

C'est donc d'abord un dépouillement minutieux des archives historiques de la Ville de Virton, dont les fonds pour cette période sont relativement bien conservés, qui fut mis en place dans l'espoir d'y voir plus clair. C'est ensuite une belle collaboration avec le Frère Michel Lixon, cheville ouvrière des Compagnons de la Mémoire des Fusillés de la Citadelle de Liège. Celui-ci, après des années de recherches et de prises de contact avec les familles, a réalisé des fiches d'information concernant tous les résistants passés par les armes à Liège. Nos six résistants y furent inhumés dans un premier temps, avant que les corps ne soient rendus aux familles. Ils y ont donc une petite croix.

Dès lors, en croisant nos sources, nous sommes arrivés à rendre à ces six jeunes gens leur nom civil. Il s'agit donc de : Jean Bonbled 24 ans, Willy Moreau 21 ans, Marcel Faustinelli 18 ans (et non Camille Claudion, nom de guerre), René Pecheur 19 ans, René (et non Roger) Pernet 20 ans, Jean Seyek 28 ans (et non René Deschelle, nom de guerre).



Plaque apposée le 3 juin 2021 par les ouvriers communaux de Virton.

Le travail de devoir de mémoire réalisé par les différents services de l'administration est terminé en ce 11 novembre 2021. En effet, dans l'ensemble des cimetières communaux de la ville de Virton, des macarons souvenir « Pro Patria 14-18 » et « Pro Patria 40-45 » ont été apposés sur les tombes des soldats et résistants morts en armes, dont le dernier, sur la tombe de René Grabadyck dans le cimetière de Saint-Mard. (Polonais, résistant et déserteur, il est décédé le 11 avril 1944 lors du combat de la Tuilerie.)

Emilie Guillaume

Chef de projet "archives" et "restauration / conservation du patrimoine"

Service culturel – Ville de Virton

Activités passées

- 1 10/09 : Dampicourt, funérailles d'Omer Grimonster, 101 ans et 3 mois.
- 1 12/09 : Rossignol, commémorations au cimetière militaire.
- 1 28/09 : Chassepierre, messe et repas.
- 1 21/10 : Martelange, 75^e anniversaire de la Fraternelle.
- 1 11/11 : Armistice dans les cimetières de Saint-Mard, Meix-devant-Virton, Jamoigne et les Bulles. Commémorations à Pouru-aux-Bois (France).
- 1 13/11 : Bastogne, A.G. statutaire + repas.
- 1 17/11 Repas de la section d'Arlon.

Votre secrétaire dévoué ♦



Saint-Hubert

In memoriam

M^{me} Marguerite Félix, maman de notre membre adhérent M. Roland Titeux, décédée à Libramont le 29 août 2021 à l'âge de 88 ans.

À la famille endeuillée, nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés, nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Mariage

M. Jean-Claude Toussaint, frère de notre président M. Serge Toussaint, a convolé en justes noces avec M^{me} Gaëlle Fuselier le 2 octobre 2021 à Sedan (France).

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Activités passées

1 09-10 : Assemblée générale de la section régionale de Saint-Hubert.

- 🕒 10h15 : Dépôt de fleurs à la stèle des Chasseurs Ardennais.
- 🕒 10h25 : Dépôt de fleurs aux morts de la ville.
- 🕒 10h30 : Messe célébrée à l'église Saint-Gilles.
- 🕒 11h30 : Séance académique en la salle des mariages de l'hôtel de ville.
- 🕒 12h15 : Drink offert par l'administration communale.
- 🕒 12h45 : Repas convivial à la salle communale.

Après le salut au drapeau et la minute de silence à la mémoire de nos disparus, le président Serge Toussaint a souhaité la bienvenue aux autorités présentes, Mesdames Céline Nicolas et Anne Henneaux représentant le Collège, le Lieutenant-colonel breveté d'état-major Vincent Douniaux, chef de Corps du Bataillon de Chasseurs Ardennais, le Colonel breveté d'état-major e.r.

Yvan Jacques, président national honoraire. Il souhaite également la bienvenue aux représentants des diverses associations, aux membres présents et à toutes les dames. Le président national, le Lieutenant-colonel Hre René Fabry, indisponible, s'est excusé et nous souhaite de passer une bonne journée.

Notre président remercie et félicite notre membre, le Commandant e.r. André Nannetti, promu vice-président de la Section ; il souligne la disponibilité des membres du comité et du porte-drapeau pour leur investissement et souhaite un prompt rétablissement à la secrétaire Marie-Anne Liégeois, hospitalisée à Libramont.

La médaille du mérite en argent a été remise à notre membre et ami Yves Félix par le chef de Corps du Bataillon de Chasseurs Ardennais, le LtCol BEM Vincent Douniaux.

Après avoir énuméré les différentes activités de l'année 2020, le président communique la situation numérique de la section qui est passée de 139 à 128 membres au 31/12/2020.

Il présente ensuite la situation financière qui est jugée plus que satisfaisante avec un boni de 179,70 €.

La comptabilité a été contrôlée et approuvée par notre membre effectif M. Benoit Collette, contrôleur et commissaire aux comptes.

Après avoir remercié une dernière fois l'assemblée, les participants ont été invités à chanter la Marche des Chasseurs Ardennais avant le vin d'honneur offert par la commune.

1 21-10 : Cérémonie au monument national à Martelange pour officialiser le 75^e anniversaire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et le 25^e de la dénomination "royale".



1 11-11 : Commémoration des 103 ans de l'armistice, dépôt de fleurs aux différents monuments aux morts des villages de l'entité de Saint-Hubert.

- 🕒 09h15 : Dépôt de fleurs au monument aux morts à Saint-Hubert.
- 🕒 11h00 : Office religieux à l'église d'Awenne.
- 🕒 12h30 : Apéritif et repas à la salle Planchard à Arville.

1 13-11 : 75^e assemblée générale statutaire à Bastogne.

- 🕒 09h45 : Dépôt de fleurs au monument aux morts.
- 🕒 10h30 : Assemblée générale.
- 🕒 11h30 : Apéritif dînatoire.

1 15-11 : Fête du Roi.

- 🕒 11h15 : Te Deum à l'église Saint-Gilles à Saint-Hubert.



1 17-11 : Fête de la Saint-Hubert.

- 🕒 18h30 : Dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville.
- 🕒 19h00 : Célébration de la messe à la basilique.
- 🕒 20h00 : Standing lunch et drink au hall omnisports.

1 18-11 : 09h30 : Cérémonie militaire à Marche-en-Famenne.

N B : Présence de notre drapeau (sauf le 18-11 à Marche) et d'une délégation de notre section à chaque activité.

Activité future

17-02-2022 : Cérémonie d'hommage au mémorial du Roi Albert 1^{er} au Béoli (forêt du Roi Albert).

Voeux

Le président et les membres du comité de la section régionale de Saint-Hubert présentent leurs meilleurs vœux à tous les membres de notre fraternelle et à leurs familles. Après une année 2021 fortement influencée par la pandémie, nous ne pouvons que vous souhaiter une année 2022 meilleure.

Joie, santé et bonheur à vous et à vos proches. ►

Cotisations 2022

Pour l'instant, nos délégués bénévoles passent dans la localité pour l'encaissement de la cotisation 2022. Le prix est inchangé, soit 12 €. Merci de leur réserver un bon accueil et de continuer à soutenir notre association. Les membres non contactés person-



Hainaut

Le mot du président et du secrétaire

L'année 2021 s'égrène au fil du temps et, cette année encore, les festivités s'annoncent un peu particulières, à cause de l'épidémie de Covid-19. Mais heureusement, aucun virus ne peut nous empêcher de rêver et de profiter de la magie de Noël. Les lumières scintillent, les maisons sont décorées et les familles se réunissent autour de délicieux repas. Tout le monde a envie de faire plaisir aux gens qu'il aime.

Noël est aussi un moment de trêve : rappelons-nous ce 25 décembre 1914, dans une guerre de position, retranchés dans leurs tranchées, vers minuit des soldats français et allemands entonnent des chants de Noël. De part et d'autre, des soldats des deux camps observent une trêve et vont l'un vers l'autre pour se serrer la main et échanger des cadeaux.

Cette trêve montre que Noël reste Noël ; un moment où l'on veut oublier ses soucis et vivre en paix.

Cette paix s'entretient par la mémoire et la transmission aux générations futures. Nos participations aux différentes commémorations sont un signe fort dans cette direction.

Activités

Notre section du Hainaut était présente le :

11 septembre : à Fréthun (France) – inauguration d'une stèle en mémoire

nellement recevront une invitation à payer leur cotisation par courrier. Merci d'y répondre sans tarder. Un rappel engendre toujours des frais supplémentaires.

Divers

Les membres qui souhaitent postuler une fonction de commissaire dans le comité régional de St-Hubert

des soldats belges tombés au service de l'OTAN. Cérémonie reconnue par l'État Français et l'OTAN.

12 septembre : à La Louvière – souvenir des combats de la Rengaine.

16 septembre : à Frasnes-lez-Couvin – cérémonie en hommage aux 34 civils français fusillés.

3 octobre : Commémoration aux victimes des rafles de Thy-le-Château en 1944.

11 novembre : à Ham-sur-Heure – cérémonie commémorative du 103^e anniversaire de la fin de la guerre 14-18.

11 novembre : à Ville-sur-Haine – cérémonie commémorative du 103^e anniversaire de la fin de la guerre 14-18 et hommage à Georges Price (soldat canadien).

13 novembre : à Bastogne, participation à l'assemblée générale statutaire.



Activité à venir

Le 3 avril 2022, en co-organisation avec le Cocon, nous organiserons à Ham-sur-Heure le 76^e congrès des Chasseurs Ardennais. Vous trouverez tous les détails de cette activité à l'intérieur de ce magazine.

La participation au repas est fixée à 30 € par personne. Le comité de direction du Hainaut a décidé de ramener cette participation à 25 € pour les membres du Hainaut en ordre de cotisation 2022. Donc, 25 € pour les membres en ordre de

en 2022 sont invités à contacter le président avant fin mars 2022.

Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, veuillez prendre les mesures nécessaires pour prévenir votre président Serge Toussaint ☎ 061/613887 ou GSM 0498 455918. ♦

cotisation 2022 et 30 € pour les non membres ou les membres qui ne sont pas en ordre de cotisation 2022 ; à verser sur le compte n° BE82 6528 3296 6768 de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais – section du Hainaut. On vous y attend en nombre.

Mise à l'honneur

Le 13 novembre 2021 lors de l'assemblée générale à Bastogne, notre porte-drapeau Julien Davaux



a reçu la médaille d'or du mérite des Chasseurs Ardennais.

Julien est une figure bien connue du monde

patriotique à Charleroi et au-delà.

Il a porté le drapeau de différentes associations.

Voici quelques années qu'il est le porte-drapeau officiel des Chasseurs Ardennais, section du Hainaut.

Il est titulaire du diplôme de porte-drapeau délivré par le Ministère de la Défense.

Très rigoureux quant au protocole qui est lié à sa fonction, il honore la confiance qui lui est faite.

Vœux 2022

À l'aube de cette nouvelle année qui se profile, le président et les membres du comité de direction vous souhaitent une excellente année 2022 remplie de joie, de bonheur et de satisfactions à la hauteur de vos aspirations. Prenez bien soin de vous et des personnes qui vous sont chères. ♦





Vielsalm-3 ChA

Le mot du président

L'amélioration de la situation sanitaire en ce dernier trimestre nous a permis de reprendre nos activités en mode réduit. Toutefois, depuis le 1^{er} novembre, l'accès à notre cafétéria sera soumis à la présentation du "Covid Save Ticket". Espérons que ces contraintes s'adouciront peu à peu pour retrouver la chaleureuse ambiance traditionnelle de nos futures retrouvailles. Je vous souhaite, chers membres et amis, d'excellentes fêtes de Noël et de Nouvel An, et je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2022.

Lucien Paquay

In memoriam

† Notre fidèle membre Alfred Solheid, milicien de la 3^e Cie en 1956, est décédé le 21 septembre 2021 à l'âge de 84 ans. Le secrétaire portant notre drapeau a assisté aux funérailles à Weywertz. MM. Albert Winand et Yvon Schenck, porte-drapeaux de Gouvy étaient aussi présents.

† M. Marcel Reuter, frère de notre ancien trésorier J. Reuter et ancien milicien au 3 ChA, est décédé le 2 octobre 2021 à l'âge de 69 ans. Le président lui a rendu un dernier hommage à la chapelle mortuaire de Medell.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Nouveaux membres

Nous souhaitons la bienvenue dans nos rangs à :

✦ Madame Yvette Micha, membre adhérente, épouse de notre porte-drapeau.

- ✦ M. Jean-Jacques Stoffel, ancien milicien du 3 ChA en 1979.
- ✦ M. Philippe Lemlyn de Fouron-le-Comte.
- ✦ M. Louis Martin de Visé.

Jubilés

L'Adjudant-major Roger Wavreil et son épouse ont fêté leurs noces de diamant en octobre dernier. Nous présentons nos félicitations aux heureux jubilaires.

Activités passées

1 Le 4 septembre à Limerlé, le président a remis le cadeau de notre section à M. Camille Cherain, notre 2^e centenaire, vétéran du 3 ChA.

1 Le 9 septembre, sur invitation de la ville de Stavelot, le porte-drapeau, le président et le secrétaire ont assisté à la célébration du 100^e anniversaire de la création du "Service d'enlèvement et de destruction des engins explosifs".

1 Le 16 octobre, assemblée générale. 95 membres et invités ont participé à notre réunion annuelle dans le restaurant "Les Contes de Salme" à Vielsalm. Notre drapeau fut accueilli aux sons de la Marche des Chasseurs Ardennais, avant la minute de silence en souvenir de nos membres décédés.

Le président remercia pour leur présence :

- M. Élie Deblire, bourgmestre de Vielsalm ;
- M. le LtCol Hre René Fabry, président national et son prédécesseur, M. le Col BEM Yvan Jacques ;
- M. le Col Hre Baudoin Keutiens, notre ancien chef de Corps ;
- M. le Col Hre Jean-Pierre Urbain, ancien commandant en second du 3 ChA ;
- M. le LtCol Hre Walter Dewulf ;
- M. Bernard Lebrun, président du CPAS de Gouvy, remplaçant M^{me} la Bourgmestre V. Léonard.

S'adressant aux anciens Chasseurs Ardennais et aux membres sympathisants, il leur témoigna la

reconnaissance du comité pour leur fidèle présence à notre A.G. Concernant nos effectifs, il signala que, malgré les décès et autres départs, notre section compte encore plus de 400 membres. Le trésorier Jürgen Margraff présenta la situation financière que le contrôleur aux comptes, M. Bernard Lugentz, approuva en signalant l'excellente tenue de la comptabilité.

In fine, vint la partie plus plaisante : la remise des médailles du mérite de la Fraternelle.

- 🏆 Médailles d'argent :
 - M. Élie Deblire pour son indéfectible soutien à notre section.
 - M. Raymond Wery pour les nombreux services rendus.
- 🏆 Médailles de bronze :
 - MM. Roland Olemans, Germain Ziant, Jürgen Margraff, Erich Schröder, pour leur fidélité à notre section.
 - M^{me} Frieda Hilgers, excusée, recevra sa médaille dans notre local.

Une vibrante Brabançonne clôtura la partie académique de notre A.G. À la fin du repas des retrouvailles, des lots de qualité furent remis aux heureux gagnants de la tombola.

1 Le 21 octobre, le président, le vice-président, notre porte-drapeau et celui de la FNC de Gouvy (Yvon Schenck) ont participé à la cérémonie organisée au monument national à Martelange, à l'occasion du 75^e anniversaire de la Fraternelle et du 25^e de son titre "royale". Le vice-président, René Huens, y déposa la gerbe de notre section.

Das Wort des Präsidenten

Die Verbesserung der sanitären Lage im letzten Trimester hat es uns ermöglicht unsere Aktivitäten in begrenztem Umfang wieder aufzunehmen. Allerdings ist der Zugang zu unserem Lokal seit dem 1. November nur mit dem «Covid Save Ticket» erlaubt. Hoffen wir das einige sich deswegen langsam beruhigen damit wir unsere herzliche Atmosphäre bei künftigen Veranstaltungen wieder finden. Ich wünsche Ihnen werte Mitglieder & Freunde ein gesegnetes Weihnachtsfest und ein glückliches Neues Jahr 2022.

Lucien Paquay

In memoriam

† Unser treues Mitglied Alfred Solheid, milicien 1956 in der 3. Cie ▶



ist am 21. September 21 im Alter von 84 Jahren von uns gegangen. Der Schriftführer P. Lamy, war als Fahnenträger in Begleitung der Fahne von Gouvy getragen durch Y. Schenck und Herrn A. Winand bei der Beerdigung.

† Herr Marcel Reuter, Bruder unseres ehemaligen Schatzmeister J. Reuter, ehemaliger Angehöriger der 3. Cie ist am 2. Oktober 21 gestorben. Unser Präsident hat ihm in der Totenkapelle von Medell die letzte Ehre erwiesen.



Jubelpaar

Adjutant-Major i.R. Roger Wavreil und seine Gattin feierten ihre Diamantene Hochzeit im Oktober. Wir senden ihnen herzlichste Glückwünsche.

Vergangene Aktivitäten

1 Am 4. September hat der Präsident in Limerlé Herrn Camille Cherain ein Geschenk überreicht als 2tem Hundertjährigen des 3 ChA.



1 Am 9. September nahmen der Präsident, der Schriftführer und der Fahnenträger an den Feierlichkeiten der Stadt Stavelot zum 100 jährigen

Bestehen des Entminierungsdienst «SDEE» teil.

1 16 Oktober – Unsere Generalversammlung, in den Räumen des Restaurants «Les contes de Salme» daran nahmen 95 Mitglieder und Gäste teil. Unsere Fahne wurde von den Klängen des Ardennenjägermarschs empfangen, danach hielten wir eine Schweigeminute zu Ehren der verstorbenen Mitglieder ab.

Der Präsident dankte folgenden Honoratioren für ihr Erscheinen

- Elie Deblire, Bürgermeister von Vielsalm ;
- Oberstleutnant e.h. René Fabry unser Nationalpräsident ;
- Oberst i.R. Yvan Jacques, ehemaliger Nationalpräsident ;
- Oberst e.h. Baudoin Keutiens ehemaliger Korpschef des 3 ChA ;
- Oberst e.h. Jeann-Pierre Urbain ehemaliger 2ter im Befehl des 3 ChA ;
- Oberstleutnant e.h. Walter Dewulf ;
- Herrn Bernard Lebrun, Präsident des ÖSHZ von Gouvy in Vertretung der verhinderten Bürgermeisterin Frau V. Léonard.

Sich an die ehemaligen Ardennenjäger und sympatisierende Mitglieder

deranzahl anbetrifft so sind wir trotz vieler Ableben immer noch über 400 Mitglieder stark. Der Schatzmeister Jürgen Margraff legte danach unsere finanzielle Situation dar die der Rechnungsprüfer Herr Bernard Lugentz absegnete und die exzellente buchhalterische Arbeit hervorhob.

Kommen wir zum erfreulichere Teil der akademischen Sitzung, die Ordensverleihung an verdienstvolle Mitglieder.

8 Erhielten den silbernen Verdienstorden :

- Herr Elie Deblire für seine unermüdliche Unterstützung unserer Sektion.
- Herr Raymond Wery für seine zahlreichen geleisteten Dienste zugunsten der Sektion.

8 Erhielten den bronzenen Verdienstorden :

- Die Herren Roland Olemans, Germain Ziant, Jürgen Margraff und Erich Schröder.
- Die Medaille für Frau Frieda Hilgers wird ihr in unserem Lokal überreicht werden.

Zum Schluss der akademischen Sitzung unserer Generalversammlung wurde die Brabançonne angestimmt. Zu Ende des anschließenden Essens fand eine Verlosung mit zahlreichen qualitativ hochwertigen Preisen statt.

1 Am 21. Oktober haben unser Präsident, der Vize-Präsident, der Fahnenträger (P. Dehard) und der Fahnenträger (Yvon Schenck) der FNC von Gouvy an den Feierlichkeiten zum 75/25 Geburtstag der Bruderschaft der Ardennenjäger am Nationaldenkmal von Martelange teilgenommen (75 Jahre der Bruderschaft & 25 Jahre des Titels «Königliche Bruderschaft»), dabei hinterlegte Vize-Präsident René Huens ein Blumengebinde im Namen der Sektion. ♦

Témoignage

Lors de l'A.G. de notre section, ce samedi 2 octobre à Huy, une tombola a été organisée au profit des sinistrés de Chaudfontaine à la suite des inondations de juillet 2021. Tout l'argent récolté a été immédiatement transformé en dons pour ces malheureux sinistrés.

Le mercredi 6 octobre au matin, Isabelle Engels, Claude Lacroix

et Jacki Pleinevaux (président), sommes partis à Chaudfontaine avec le coffre de la voiture bien rempli : radiateurs électriques, lait, séchoirs sur pied, oeufs, chocolat, litière pour chat, pommes, poires, oranges, bananes et yaourts.

Ce fut un voyage où l'on en prend plein la figure : la désolation totale, pas un rez-de-chaussée intact, les tas de gravats ici et là, les ouvriers communaux ouvrant un trottoir, plus ▶



Huy-6 ChA

aucun magasin en activité sauf la pharmacie et deux pompes à la station d'essence, etc. Les besoins d'aides étaient encore énormes !



À Chaudfontaine, nous avons été tous les trois chaleureusement accueillis par Brice Rosada en charge du centre pour les sinistrés, centre géré par l'administration communale. Il a été très touché par le contenu du coffre. Il nous a dit : « Dans deux heures, les oeufs (90) auront tous été distribués ». Nous n'étions pas partis, que des radiateurs électriques quittaient déjà le centre via un officier de police.

Brice Rosada a pris le temps de nous expliquer que 1700 familles avaient été impactées par les inonda-

tions. Beaucoup attendaient encore la visite des assureurs avant de pouvoir faire des travaux de rénovation ! Il faut aussi savoir que beaucoup de sinistrés n'osaient pas venir au centre ou ne se sentaient pas le droit d'y aller (par fierté). Beaucoup de Flamands et d'Allemands comptaient parmi les généreux donateurs. La solidarité reconforte. Il nous a aussi dit que Coca Cola, installé à Chaudfontaine, a offert un million d'euros (par école) à l'administration pour aider à la reconstruction de chacune des deux écoles impactées sur le territoire de la commune.

Nous avons le sentiment d'avoir effectué une modeste mais bonne action.

Un tout grand merci à celles et ceux qui ont rendu ces dons possibles.

Mise à l'honneur

La Section Huy-6 ChA a tenu à décerner à l'un de ses plus anciens membres le diplôme de membre d'honneur pour tous les bons et

loyaux services rendus pendant près de 30 ans. Il s'agit de Firmin Bauche.



Cheville ouvrière de la section depuis près de 30 ans, il a accumulé diverses fonctions dont la garde du drapeau, sans discontinuer. Le 20 septembre 1994, il a intégré le comité sous la présidence d'Albert Dessambre. Le 13 octobre 2001, il deviendra trésorier jusqu'au 30 octobre 2014 et le 14 mars 2016, vice-président et bras droit de feu le président Louis Mélon. On se souviendra aussi que c'est avec l'aide du 4^e Génie, qu'il installera la salle des Chasseurs Ardennais au Fort de Huy. ♦



Liège-Verviers

Chers Amis, chers membres

L'année est déjà presque terminée. Nous ne nous en plairons pas.

Gageons que celle à venir soit plus légère et propice à nos activités et retrouvailles.

En n'oubliant pas d'être prudent dans nos contacts et déplacements, le comité au grand complet vous présente ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Activités passées

La section s'efforce d'être partout présente là où elle est invitée, afin de donner la meilleure visibilité de notre fraternelle.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous communiquer votre adresse mail.

1 11 septembre 2021 : repas FNC-FRME à Richelle.

1 12 septembre : libération de la ville de Visé.

1 28 septembre : dans le cadre du 60^e anniversaire du parrainage du 12^e Bataillon de ligne par la Ville de Liège, parade militaire à l'Espace Tivoli.



1 21 octobre : 75^e anniversaire de la Fraternelle à Martelange.



1 7 novembre : relais sacré Visé et environs (recueillement sur 21 monuments).

1 11 novembre : messe à la Collégiale de Visé + 8 monuments fleuris.

1 13 novembre : 75^e assemblée générale statutaire à Bastogne.

1 20 novembre : assemblée générale de la section.

Vous trouverez les photos des différentes sorties sur notre page Facebook "Esprit Chasseurs Ardennais". N'hésitez pas à la visiter et à demander votre adhésion (groupe privé).

Activités futures

À voir suivant directives sanitaires (me contacter).

Hospitalisations

Nous présentons à nos membres malades ou hospitalisés nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Bienvenue

La section accueille Monsieur Martin Marc en tant que membre adhérent.

Au plaisir de vous revoir bientôt.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Louis Dehousse
Président ♦



Le coin évocation



Qui se souvient de Oud-Stuivekenskerke ?

Stuivekenskerke est aujourd'hui un village qui fait partie de l'entité de Dixmude à l'ouest de l'Yser. Ce village a pris le nom d'un village plus ancien qui se trouvait deux kilomètres plus au sud. Suite à la construction en 1870 d'une nouvelle église à Stuivekenskerke, le village ancien fut abandonné par ses habitants et son église fut démolie. Sa tour ouest fut cependant épargnée et fut même réparée en 1890 pour être ensuite classée comme édifice remarquable. Cet ancien village est appelé aujourd'hui "Oud-Stuivekenskerke" ou "le patelin de Notre-Dame".

Durant la 1^{re} Guerre mondiale, le front traversait la municipalité qui se trouvait entièrement dans la zone inondée. Une partie du village resta entre les mains des Allemands tandis qu'Oud-Stuivekenskerke, poste réputé très dangereux, resta occupé par l'Armée belge. De nombreuses unités, dont le 10^e Régiment de Ligne qui donna naissance aux Chasseurs Ardennais en 1933, s'y succédèrent. À noter que le clocher de l'église, dont la destruction fut progressive, servit de 1914 à 1916 de poste d'observa-

tion avancé pour l'artillerie. L'observateur avancé était le Lieutenant de réserve Edouard Lekeux, frère Martial



dans l'Ordre religieux des Frères Mineurs. Promu capitaine, il n'en fut pas moins ordonné prêtre franciscain au lendemain du conflit et poursuivit une vie religieuse. Il fut également un écrivain belge de langue française et rédigea à ce titre de nombreux ouvrages dont "Mes cloîtres dans la tempête", "Le patelin de Notre-Dame" et "Passeurs d'hommes" dans lesquels il raconte des souvenirs de guerre. Publié en 1922, le premier de ces ouvrages constituera, à l'époque, le témoignage de guerre le plus diffusé en Belgique et en France : il connaîtra quelque cent cinquante éditions jusqu'en 1938, sera traduit dans

plusieurs langues, et a été réédité chez Schorre, à Bruxelles, en 2013.

Pour répondre à la question du titre du présent article, Oud-Stuivekenskerke n'a pas été

oublié, puisqu'une ASBL, l'ASBL "Les amis du patelin de Notre-Dame d'Oud-Stuivekenskerke", placée sous le haut patronage de Sa Majesté la Reine Mathilde, est aujourd'hui propriétaire et gestionnaire du site. Dès 1922, les ruines de la tour de l'ancienne église furent en effet protégées en tant que "site de guerre". Le site comprend aujourd'hui les ruines de la tour de l'église surmontées d'une table d'orientation, un bunker, une chapelle commémorative ▶



La chapelle, les 2 monuments commémoratifs au 5^e Lanciers (à gauche) et aux 1^{er} et 2^e bataillons de Carabiniers Cyclistes (à droite) et les 41 stèles

(la chapelle à Notre-Dame de la Victoire érigée en 1925 à l'initiative du Père Martial Lekeux — d'où le nom donné au patelin), un monument commémoratif



aux 1^{er} et 2^e bataillons de Carabiniers Cyclistes et un au 5^e Régiment de Lanciers en mémoire des combats du Reigersvliet (canal de drainage proche) en mars 1918, une des 22 bornes de démarcation érigées en 1924 aux endroits où l'ennemi a pénétré le plus loin sur le territoire belge, quelques plaques commémoratives, ainsi qu'une double rangée de stèles autour de la chapelle dédiées aux 41 unités du front de l'Yser. Celle dédiée au 10^e Régiment de Ligne s'y trouve à côté de celle du 13^e Régiment de Ligne et pas loin de celle du 12^e Régiment de Ligne.

Tout comme notre drapeau nous rappelle le sacrifice du 10^e de Ligne en portant quatre citations obtenues par nos prédécesseurs, n'oublions pas ce bout de terre flamande où ils se sont illustrés. ♦



La Lys, 24-28 mai 1940

par Luc Vangansbeke

3. En position derrière la Lys

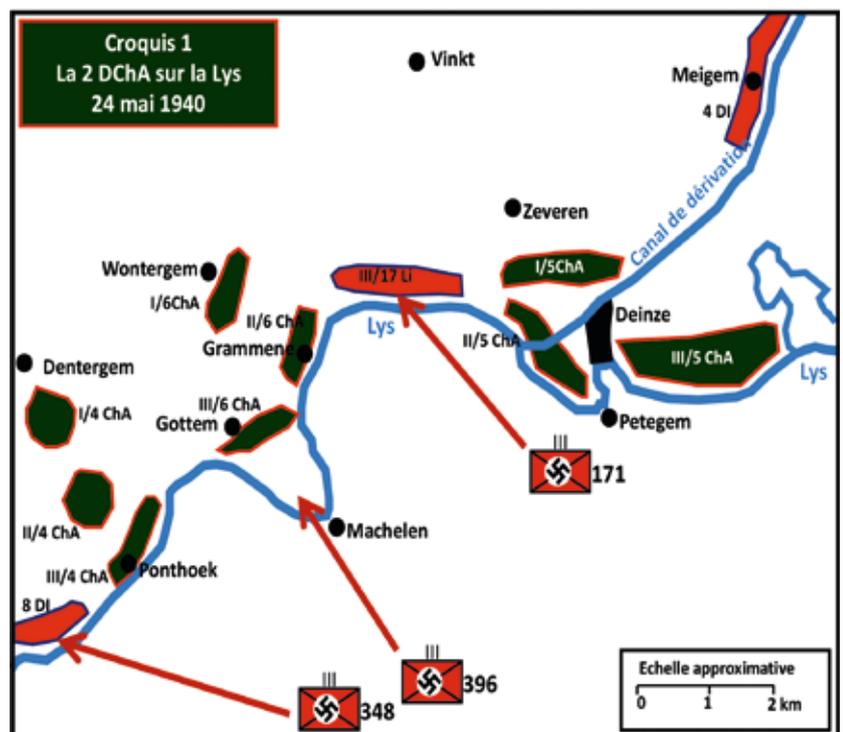
Le 24 mai 1940, la 2 DChA est de nouveau en ligne. La 1 DChA profite de quelques heures de repos bien nécessaires.

La limite droite du nouveau front de l'armée belge se situe à Menin, d'où il longe la Lys jusque Deinze. De là, il continue vers le nord, le long du canal de dérivation de la Lys. Sa longueur est de quelque 95 km ; trop long pour les forces encore disponibles. D'une largeur de 20 à 30 mètres, la Lys n'est pas un obstacle bien impressionnant. Les innombrables méandres compliquent encore la tâche des défenseurs tandis que les digues, la végétation et les zones bâties sur la rive opposée offrent d'excellents couverts à l'ennemi pour s'approcher. Juste en amont de Deinze, la rivière se connecte à un canal de dérivation qui tourne vers le nord, tandis que la Lys elle-même continue à se tortiller en direction de Gand.

Dispositif de la 2 DChA

À l'aube du 24 mai, le 4 ChA est en position derrière la rivière avec son III^e bataillon et assure la jonction avec la 8 DI sur sa droite. Les I et II/4 ChA sont en réserve derrière lui. Sur sa gauche, les III et II/6 ChA sont en position respectivement à Gottem et à Grammene. Plutôt que de se coller au bord de la rivière, le III/6 ChA tient un front plus court à la base d'un méandre s'incurvant vers le sud-est et passant près de Machelen, sur la rive ennemie. Si les Allemands traversent l'obstacle à cet endroit, ils ne devraient pas en tirer un grand avantage. Le I/6 ChA est en réserve à Wonterghem. Le II/5 ChA est en position à l'ouest de Deinze. Le III/5 ChA tient une boucle de la Lys, à l'est de la ville. Le I/5 ChA

est en réserve derrière le II/5 ChA. Le III/5 ChA et les éléments de gauche du II/5 ChA sont supposés abandonner leurs positions sur la Lys pour se retirer derrière le canal de dérivation et assurer la jonction avec la 4 DI sur la gauche de la 2 DChA, mais les ordres tardent à arriver du GQG pour mettre à exécution cette modification du front. La 4 DI a centré son dispositif sur Meighem et son régiment de droite, en contact avec la 2 DChA, est le 11 Li. Pour compenser la faiblesse de ses effectifs, la 2 DChA a reçu en renfort le 17 Lj^[1], qui a déployé son III^e bataillon entre le II/6 ChA et le II/5 ChA.



1] Régiment de 1^{re} réserve, celui-ci a les mêmes organisation et équipement qu'un régiment d'active.

Un solide soutien d'artillerie est également prévu et, durant les combats sur la Lys, pas moins de dix groupes différents fourniront des feux au profit de l'une ou de l'autre des deux divisions de Chasseurs Ardennais. Parmi ces unités figure la section de canons de 75 mm du Lt Fourmarier, formée avec les restes de la 5^e batterie du 20 A. Le 25, elle sera rejointe par deux pièces supplémentaires et leurs servants. Il en résultera une batterie pratiquement complète aux ordres du Lt Gothot. Malheureusement, d'énormes quantités de fil téléphonique ayant été abandonnées sur de précédentes positions ou perdues au cours des replis, celui-ci fait à présent cruellement défaut dans beaucoup d'unités, ce qui compliquera les liaisons entre les batteries et leurs observateurs avancés.

Premiers mouvements ennemis

Le 24 mai vers 07h30, des coups de feu se font entendre du côté de la boucle de Machelen. Un bataillon de l'*Infanterie-Regiment (IR) 396* occupe la localité et, sans appui d'artillerie ni de génie, tente de franchir la Lys à partir de 09h00. Ces troupes sont repoussées dans l'après-midi au prix de furieux combats. Des éléments de

l'*IR 348* franchissent également l'obstacle dans le secteur de la 8 DI et progressent ensuite vers les positions du 4 ChA, qui les chasse à son tour de la rive amie.

Le 5 ChA est confronté à des unités de la 56. *Infanterie-Division (ID)* et dirige des tirs d'artillerie sur celles qui se dévoilent. Au centre et sur l'aile gauche du III/5 ChA, les 4^e et 6^e compagnies du 5 ChA (4/5 ChA et 6/5 ChA) se réinstallent derrière la canal de dérivation, tandis que, sur la gauche de la 6/5 ChA, la 1/5 ChA assure la jonction avec le 11 Li. Récupérant ainsi son III^e bataillon, le colonel Bourgies ordonne aux commandants des 7^e et 9^e compagnies de se tenir prêts à installer un crochet défensif sur la gauche du régiment, car il se méfie du 11 Li, dont le moral lui paraît au plus bas. Sur la droite du 5 ChA, le franchissement de la Lys par des éléments de la 56.ID provoque la débandade du III/17 Li, mais une intervention immédiate du III/6 ChA contraint les assaillants à se replier, tandis que les lignards sont ramenés dans leurs positions par leurs officiers et quelques Chasseurs Ardennais partis les rattraper. Les Allemands ont plus de chance du côté de Courtrai, où ils franchissent la Lys en amont et en aval de la ville, dans les secteurs des 1 et 3 DI. ♦



Une compagnie de Chasseurs Ardennais se prépare à partir en exercice dans les années 1930. Remarquons à l'avant-plan les autocaissons pour mitrailleuses Maxim, dont le remplacement par des tricars est en cours aux 1, 2 et 3 ChA au moment de l'invasion allemande, le 10 mai 1940.



Défilé d'un peloton de canons antichars automoteurs T-13 du 3 ChA à Vielsalm. Ses quatre engins sont suivis d'une chenillette Carden-Lloyd Mk VI équipée de la même pièce FRC de 47 mm que le T-13, mais ce type de véhicule ne figure plus aux inventaires des régiments de Chasseurs Ardennais en mai 1940.



Éléments de la 10^e Cie motocycliste et de la 11^e compagnie antichars, probablement au 2 ChA à Bastogne, avant la guerre. On y aperçoit les huit T-13B1 et B2 de la 11, ainsi qu'un des trois T-15 de la 10.



Instruction au tir antiaérien avec la mitrailleuse Maxim. Ces armes ne pourront pas empêcher l'hécatombe de Tempoux le 12 mai 1940. ♦



Réédition du livre de René Autphenne "Les Chasseurs Ardennais à Bodange"

Pourquoi republier un récit vieux de 60 ans ?

Le livre de René Autphenne "Les Chasseurs Ardennais à Bodange" a été écrit dans l'immédiat après-guerre pour commémorer l'un des combats les plus glorieux livrés par les Chasseurs Ardennais en mai 1940. L'ouvrage est épuisé depuis de longues années et s'échangeait à prix d'or entre collectionneurs avertis. La Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais et les éditions Weyrich se sont associées pour permettre au public d'avoir de nouveau accès à cette source inestimable, un document devenu aussi rare que cher. Les rarissimes exemplaires de l'édition de 1957 de ce texte s'échangent à prix d'or sur les sites de vente spécialisés.

L'ouvrage original est enrichi d'un commentaire critique venant préciser les détails révélés par les dernières recherches au sujet du dispositif allemand qu'ignorait alors l'auteur. Le récit de René Autphenne est correct et colle à la réalité historique telle qu'on a pu l'établir par la suite. Le but d'une édition critique telle que celle-là est justement de reprendre les affirmations de l'auteur tout en contextualisant et en complétant les faits.

Quel apport ?

Le tableau qui en résulte est surprenant. Le lecteur est bien obligé de constater que l'apport documentaire précise certains faits grandissant encore le mérite des soldats belges. Quand on voit l'effectif que les Allemands emploient pour déloger les Chasseurs Ardennais de Bodange, on reste sans voix. La pudeur de René Autphenne est grande quand il décrit le tir des canons de 88 mm. Rappelons que c'est une arme similaire qui équipera les Tiger II quatre années plus tard. Il sera courant qu'elle détruise un char à une portée de deux kilomètres. Ces pièces sont notamment présentes dans les colonnes de Guderian pour prendre à partie les réduits bétonnés. Leurs obus explosifs vont pulvériser les murs des maisons. Imaginez les effets psychologiques que peut engendrer un tel marmitage. Expliciter ces faits,

permet de mettre encore plus en exergue l'incroyable pugnacité dont ont fait preuve les défenseurs de Bodange.

Un engagement de la taille de Bodange est caractérisé par ce que les polémologues modernes qualifient de combat dissymétrique. C'est-à-dire qu'ils mettent en opposition des forces armées de nature similaire, mais de structures, de volumes, d'équipements, de technologies et de doctrines différents^[1]. Les forces en présence sont tellement disproportionnées qu'elles se jouent à des échelons différents. Du côté belge, on ne peut pratiquement pas parler de tactique au sens où l'on fait la distinction aujourd'hui, mais bien de combat

élémentaire qui fait d'abord appel à la force et au courage^[2]. Ce qui détermine la longévité de la résistance de Bodange, c'est avant tout un aspect caractériel. C'est la pugnacité, la volonté d'accomplir la mission, l'engagement jusqu'au-boutiste qui prolonge le combat. Côté allemand, un bataillon entier est mis en œuvre, appuyé par une compagnie de reconnaissance, de l'artillerie de campagne, de l'artillerie antichar, des forces aéroportées. Le tout est articulé suivant une doctrine d'emploi, c'est de la combinaison et de l'emploi coordonné des moyens que jaillit la solution.

Se pencher avec ce degré de détail sur le déroulement d'un combat, c'est se pencher sur l'importance du facteur humain, nous dirions même de l'homme dans son assertion individuelle. Ici, une décision change la donne, un comportement courageux permet de prolonger la résistance, une simple erreur peut être fatale. À Bodange, tous ces aspects prennent l'ascendant sur l'inéluçabilité du rapport de force. L'on sait d'emblée, à voir les effectifs engagés des deux côtés, quelle sera l'issue de l'engagement. La décision de Bricart d'écouter l'avis d'un sous-officier désarçonne l'adversaire. La volonté de tenir jusqu'au bout qui anime tous les pelotons de la 5^e Cie, que ce soit à Strainchamps, sur le Stein, sur la colline de Bodange, prolonge la résistance. Il y a aussi l'espoir. ►

1] Armée de terre française, *Tactique générale*, Paris, 2008, p. 9.

2] COUTEAU-BÉGARIE, H., *Traité de stratégie* (5^e ed.), Paris, 2006 [1999], p. 114.



Cette espérance qui a permis à l'homme depuis qu'il est sur ses deux pieds de réaliser des choses impossibles. Ce qui pousse Autphenne à ne pas se rendre, c'est que d'où il est, tant qu'il aura des munitions, il est en mesure de tenir l'ennemi en respect. Quelques cartouches en

plus, une dizaine de chargeurs de FM auraient peut-être permis de tenir jusqu'à ce que l'obscurité tombe. Et là, connaissant le terrain comme leur poche, ils avaient peut-être une chance de s'extraire du chaudron.

Les sentiments manifestés par Autphenne où il exprime l'impression d'avoir été abandonné sont classiques dans une telle situation. Au combat, en 1940, l'horizon du combattant se résume à ce qu'il peut appréhender. Il ne peut en aucun cas avoir conscience de ce qu'il se passe à Fauvillers au moment où ses hommes brûlent leurs dernières cartouches à Bodange. Le ressentiment qu'il exprime, aussi sincère que basé sur des fondements inexacts, permet de souligner l'isolement qui caractérise l'homme dans le champ bataille depuis que la guerre existe. Ce n'est que depuis la guerre du Golfe avec l'émergence d'outils de coordinations tactiques que la vision du combattant commence à s'élargir. En 1940, le Chasseur Ardennais, n'est pas mieux loti que le combattant des siècles qui le précède : il ne peut savoir que ce qu'il voit.

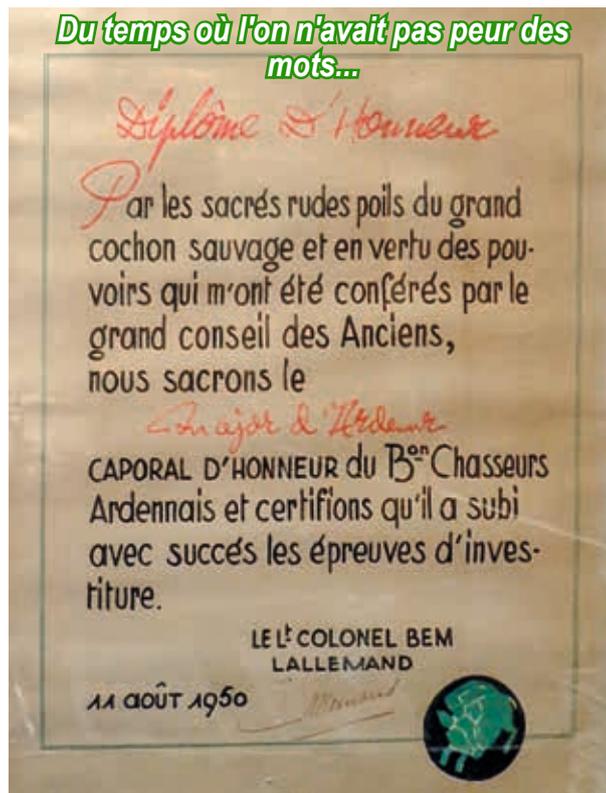
En conclusion :

Plus qu'un simple exercice de publication, une telle réédition permet d'en savoir plus sur la vie et les émotions du combattant de 1940. En lisant entre les lignes, en comblant les silences après les avoir détectés et compris leurs origines, il est possible de faire émerger un morceau supplémentaire de l'iceberg, dont la pointe n'était autre que le tapuscrit original.



Hugues Wenkin - Historien ◆

Clins d'œil



Fournitures Magasin



Comment commander une veste officielle de la Fraternelle ?



Description : Couleur gris acier. 2 poches avant. Poches intérieures. Doublure manches 100 % polyester. Poignets élastiqués. Grand zip. Capuche dans le col. Imperméable.

Toute personne désireuse d'acquérir une telle veste est invitée à se rendre sur le site www.wordans.be, à suivre le chemin "Manteaux" > "Coupe-vents", à rechercher l'article n° **RS206**, couleur "steel grey" et à le commander directement en suivant les indications du site internet.

L'**écusson à coudre** est à commander au shop de l'IPR du Bataillon.

Christian Oger, dont les coordonnées sont disponibles en page 2, reste à la disposition des personnes intéressées pour les aider à passer leur commande. ♦

Fournitures — Boutique

La Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais dispose d'une boutique où il est possible d'acquérir de nombreux articles, notamment des cadeaux portant la marque des Chasseurs Ardennais.

Physiquement, cette boutique se trouve dans les locaux du Bataillon de Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne.

Les articles disponibles sont exposés avec leur prix sur le site internet de la Fraternelle (<http://www.fraternellechasseursardennais.be>) – onglet "Boutique". La procédure d'achat y est également décrite.



Celle-ci est rappelée ci-dessous :

Les commandes sont à adresser uniquement au service IPR du Bataillon de Chasseurs Ardennais – Camp Roi Albert, Chaussée de Liège 65, à 6900 Marche-en-Famenne.

E-mail : MDBNCHA-IPR@mil.be
ou MDBNCHA-IPR-SHOP@mil.be

Tél : 02/4422986 (magasin)
ou 02/4422848 (gestionnaire).

Le matériel commandé sera envoyé dès réception du paiement sur le compte BE75 0357 5632 9451.
Délai de livraison dès envoi : 10 jours minimum.

Quelques articles disponibles à la boutique sont visibles en couverture arrière de la présente revue. ♦



Les dirigeants des sections régionales



ADRESSES UTILES

Porte-Drapeau National

Edmond ANTOINE
Rue des Acacias, 10
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 31 32 82
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

Le Bataillon

Officier S1,
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 02 442 25 45

Le Musée de Marche

Bn Md ChA
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
E-Mail : fratcha.musee@gmail.com
- 1^{er} Cpl Chef.e.r. J-M WALLON
GSM : 0472 37 00 87

- Adjt L. CROWIN
Tél : 02 442 29 59

GSM : 0489 51 22 33

IBAN : BE65 7320 4272 3396

La salle ChA au Fort de Huy

Office du tourisme ; Quai de
Namur, 1, 4500 Huy, 085 212915,
tourisme@huy.be

La MESA

Cellule MESA - Brigade Motorisée
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 02 442 24 82
E-Mail : srt.Mesa@scarlet.be

COCON

Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux
Président :
AdjtMaj e.r. François Lambert
Rue Saint-Denis, 23
6900 - Marche-en-Famenne
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.cocon@gmail.com

Boutique Chasseurs Ardennais

Bataillon de Chasseurs Ardennais
E-Mail : mbncha-ivr-shop@mil.be
ou mbncha-ivr@mil.be
Tél : 02 442 29 86 ou 02 442 28 48
IBAN : BE75 0357 5632 9451

ARLON - ATPERT	IBAN : BE38 0015 6206 6172	LIEGE - VERVIERS	IBAN : BE72 0016 4143 5616
Président : Félicien WISELER – Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : fratcha.arlon.president@gmail.com Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE – Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217, 6700 Arlon E-Mail : fratcha.arlon.tresorier@gmail.com		Président & Secrétaire : Louis DEHOUSSE – GSM 0489 56 05 69 Rue Baudouin 1 ^{er} , 24, 4690 Bassenge E-Mail : fratcha.liege.president@gmail.com Trésorier : Louis MARTIN – Tél. 04 374 15 45 – GSM 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé E-Mail : fratcha.liege.tresorier@gmail.com	
ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY	IBAN : BE58 2670 0273 1779	NAMUR	IBAN : BE50 0688 9656 0418
Président : E-Mail : fratcha.athus.president@gmail.com Secrétaire : AdjtMaj e.r. François LAMBERT – GSM : 0474 71 36 43 Rue Saint Denis 23, 6900 - Marche-en-Famenne E-Mail : fratcha.athus.secretaire@gmail.com Trésorier : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE – GSM : 0475 81 44 24 Bergstraat 30, B-3078 Meerbeek E-Mail : fratcha.athus.tresorier@gmail.com		Président & Trésorier : Cdt Hre Michel GILBERT – Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail : fratcha.namur.president@gmail.com Secrétaire : Bernard NEUFORT – GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail : fratcha.namur.secretaire@gmail.com	
BASTOGNE - 2 CHA	IBAN : BE72 0689 4350 8216	NEUFCHATEAU-LIBRAMONT-CHEVIGNY-LÉGLISE	IBAN : BE13 0015 4830 8239
Président : Cdt (R) Pierre PIRARD – Tél. 061 68 84 68 – GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6680 Sainte-Ode E-Mail : fratcha.bastogne.president@gmail.com Secrétaire : Michel BOUVY – Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail : fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com Trésorier : Christian GEORIS – Tél 084 456106 – GSM 0475 207248 Journal 58, 6971 Tenneville E-Mail : fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com		Président, Trésorier et Secrétaire : Jean-Louis PICARD – Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Léglise E-Mail : fratcha.neufchateau.president@gmail.com	
BERTRIX - PALISEUL	IBAN : BE31 0017 1080 4255	OURTHE & AISNE	IBAN : BE76 7320 2269 2795
Président : Jules THILLEN – Tél. 061 41 11 14 Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.president@gmail.com Secrétaire et Trésorier : Jean PIERRET – Tél. 061 41 41 08 – GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.tresorier@gmail.com		Président : Joël BERTEZZOLO – GSM 0477 436898 – Tél. 084 730019 Route de Marche 6, 6987 Rendoux E-Mail : fratcha.ezeze.president@gmail.com Secrétaire : Laurent CROWIN – Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amonines (Ezezee) E-Mail : fratcha.ezeze.secretaire@gmail.com Trésorier : Christian OGER – Tél. 086 47 76 94 Rue Saint-Roch 33, 6997 Soy E-Mail : fratcha.ezeze.tresorier@gmail.com	
BOUILLON	IBAN : BE12 3631 9068 7892	SAINT-HUBERT	IBAN : BE07 0689 0838 9566
Président : Cdt (R) Jacques POUJIN – GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichelour 14, 6832 Curfoz E-Mail : fratcha.bouillon.president@gmail.com Secrétaire : Fabrice LEJEU – Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com Trésorier : Guy GIBOUX – Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare 24, 6831 Noirefontaine		Président & Trésorier : Serge TOUSSAINT – Tél. 061 61 38 87 Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.president@gmail.com Secrétaire : Marie-Anne LIEGEOIS Rue Saint-Gilles 27 Bte 2, 6870 Saint-Hubert	
BRABANT	IBAN : BE73 0018 0858 0760	VIELSALM ET 3 CHA	IBAN : BE13 7320 1250 2139
Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE – Tél. 02 673 38 80 Avenue Saint Antoine 10, 1950 Kraainem E-Mail : fratcha.brabant.president@gmail.com Secrétaire : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE – Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail : fratcha.brabant.secretaire@gmail.com Trésorier : William ORLOW-ANDERSEN – GSM 0477 40 44 78 Rue du Prieuré 77, 1360 Malève-Sainte-Marie E-Mail : fratcha.brabant.tresorier@gmail.com		Président : Lucien PAQUAY – Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.president@gmail.com Secrétaire : Philippe LAMY – Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com Trésorier : Jürgen MARGRAFF – GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmedy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF – GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmedy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com	
CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE	IBAN : BE20 7320 4217 6156	VIRTON	IBAN : BE04 0016 7638 6231
Président : Maurice TREMBLOY – Tél. 084 22 33 35 Rue St Gobert 9, 6900 Hargimont (Marche) E-Mail : fratcha.ciney.president@gmail.com Secrétaire : Jeannine LAMBERT – GSM 0483 40 54 69 Rue saint-Denis, 23, 6900 Hologne E-Mail : fratcha.ciney.secretaire@gmail.com Trésorier : Monsieur Eddy GREGOIRE – Tél. 061 61 38 47 Rue de la Commanderie, 25, 6900 Hargimont E-Mail : fratcha.ciney.tresorier@gmail.com		Président : François RICHARD – Tél. 063 57 16 38 Petite Rue 174, 6769 Gérouville E-Mail : fratcha.virton.president@gmail.com Secrétaire : Michel DEMOULIN – GSM 0497 18 13 13 Rue du Panorama 52, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.secretaire@gmail.com Trésorier : Adolphe PIERRET – Tél. 063 57 16 14 Rue Wauters 12, 6762 Saint-Mard E-Mail : fratcha.virton.tresorier@gmail.com	
FLORENVILLE	IBAN : BE87 3630 3657 4494	SECTION RÉGIMENTAIRE	IBAN : BE61 0680 6275 8017
Président : LtCol Hre Claude ROULANT – Tél. 061 32 07 80 Bellevue 24, 6810 Chiny E-Mail : fratcha.florenville.president@gmail.com Secrétaire & Trésorier : Roland BOUILLON – Tél. 061 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville E-Mail : fratcha.florenville.secretaire@gmail.com		Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com Secrétaire : Roland HELLAS – Tél. : 084 31 37 99 – GSM 0472 48 08 93 Place aux Foires 17A Bte 11, 6900 Marche-en-Famenne E-Mail : fratcha.reg.secretaire@gmail.com Trésorier : AdtChef (R) André DEHAEN – Tél. 084 21 35 27 – GSM 0494 25 36 66 Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com	
HAINAUT	IBAN : BE82 6528 3296 6768	CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS	IBAN : BE82 2400 2802 9768
Président : Freddy DEMECHELEER – Tél. 071 35 12 56 – GSM 0477 33 94 32 Rue de l'Escasse 37, 6041 Gosselies E-Mail : fratcha.hainaut.president@gmail.com Secrétaire : Roch SAINT-PAUL – GSM : 0496 12 54 65 Rue Saint Martin, 76, 6120 Ham-sur-Heure E-Mail : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com Trésorier : Marcel MAINGHAIN – GSM 0479 45 06 52 Rue des Moissons 11, 5651 Lanèffe E-Mail : fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com		Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.clubmarche.president@gmail.com Secrétaire : Daniel DUCENE – GSM 0495 10 23 37 Rue du Chauffour 14, 6959 Ambly E-Mail : fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com Trésorière : Mariène DECOSTER – GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondzaie 30, 6990 Hotton E-Mail : fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com	
HUY - 6 CHA	IBAN BE48 0682 4924 1527		
Président : Cdt Hre Jacques PLEINEVAUX – Tél. 085 23 08 17 – GSM 0477 29 07 80 Rue de la Campagne 40, 4500 Tihange Huy E-Mail : fratcha.huy.president@gmail.com Secrétaire : Roger VANCAUTEREN – Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.secretaire@gmail.com Trésorier : Serge LEMMENS Tél. 085 23 30 00 - GSM 0473 54 52 84 Rue de la Campagne 41, 4500 Huy E-Mail : fratcha.huy.tresorier@gmail.com			

Envoyer :

CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Pol Chaudron
Rue de Wavremont, 5
5330 - ASSESSE

E-MAIL : fratcha.revue@gmail.com



**Fraternelle Royale des
Chasseurs Ardennais**





Épingle de cravate hure or

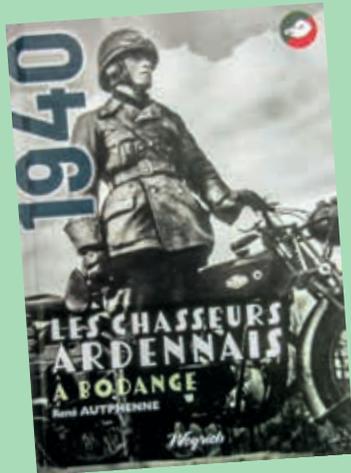


Bonnet hure brodée



Stylo Bic avec clé USB 8 Gb

Assortiment d'articles en vente à la boutique



"Les Chasseurs Ardennais à Bodange"



Bonnet hure



Livre Regt



CD ChA



ChA 1940 + sanglier



Drapeau ChA



Tee-shirt



Médaille Sanglier face



Cravate